Revue d'histoire moderne et contemporaine

La diffusion des manuels de marchands : fonctions et stratégies éditoriales

Pierre Jeannin

Citer ce document / Cite this document :

Jeannin Pierre. La diffusion des manuels de marchands : fonctions et stratégies éditoriales. In: Revue d'histoire moderne et contemporaine, tome 45 N°3, Juillet-septembre 1998. Acteurs et pratiques du commerce dans l'Europe moderne. pp. 515-557;

doi : https://doi.org/10.3406/rhmc.1998.1924

https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1998_num_45_3_1924

Fichier pdf généré le 10/04/2018

LA DIFFUSION DES MANUELS DE MARCHANDS : FONCTIONS ET STRATÉGIES ÉDITORIALES

Le répertoire des manuels imprimés à l'usage des marchands* répond à des objectifs dépassant la bibliographie : saisir, classer et analyser les connaissances et les savoir-faire livrés et prescrits par ces ouvrages ; cerner les composantes du bagage tenu pour nécessaire à l'exercice de la profession. L'étendue même de la collecte bibliographique a souligné la diversité des capacités et des savoirs requis, la pluralité des éléments constituants de l'art mercantile. Corrélativement, l'hétérogénéité des publications rassemblées en un seul corpus grossissait la difficulté d'exploitation par une des voies envisagées, si l'on s'efforçait pour guider l'interprétation d'observer les différences dans le temps et dans l'espace entre les quantités d'ouvrages imprimés, ainsi qu'entre les niveaux de complexité des contenus qu'ils offrent. La chronologie et la localisation des parutions sont des indicateurs plus pertinents si elles se rapportent à un champ plus resserré. On suit convenablement, sur la trace des manuels de comptabilité, la divulgation à partir de son foyer d'origine italien, d'une branche technique du savoir commercial. Le modèle a dans ce cas une clarté d'ailleurs sans surprise, car les discussions sur la partie double, son usage réel et ses vertus, ont largement recouru à des arguments tirés de l'examen des manuels qui enseignent la méthode.

La portée des indicateurs est moins probante s'ils procèdent des répartitions de l'ensemble des publications inventoriées, toutes catégories additionnées. Le corpus juxtapose en effet des manuels à fonctions très diverses — deux grandes espèces au moins. D'un côté des ouvrages à caractère didactique prescrivent la manière de faire certaines opérations (comment calculer, comment rédiger une lettre d'affaires, comment préserver ses droits.) De l'autre, des recueils documentaires énoncent des choses à savoir. Il n'est pas sans intérêt de constater que des informations factuelles sur les monnaies, ou sur les poids et mesures, étaient rendues publiques avec plus ou moins d'ampleur ou de précision par la voie de l'imprimé. Mais les modifications rendant éventuellement plus efficaces les formes de présentation de tels renseignements ne mettent pas en cause une « doctrine », comme c'est le cas

* *Ars Mercatoria. Handbücher und Traktate für den Gebrauch des Kaufmanns. Manuels et traités à l'usage des marchands, 1470-1820. Eine analitische Bibliographie*, Paderborn-München-Wien-Zurich, F. Schöningh, 2 vol., 1991-1993 ; volume 3 à paraître. Ces trois premiers volumes portent sur la période 1470-1700. Un quatrième traitera les années 1700-1820.

Revue d'histoire moderne et contemporaine,
45-3, juillet-septembre 1998.

Persée creative commons

en matière de tenue des livres. Ces simples remarques en appellent une autre, concernant les ambiguïtés qui pourraient se glisser sous le terme diffusion.

La diffusion qu'illustre la description statistique du corpus met en cause de manière directe et stricte un simple phénomène d'édition : le fait qu'il y ait ici et là publication de manuels. A partir de là, l'historien s'interroge évidemment sur la diffusion dans le public des connaissances et préceptes véhiculés par ces livres : à qui et à quoi servaient les manuels ? Bien hardi qui prétendrait répondre avec l'assurance d'une démonstration. Notre propos portera sur la production de manuels, sur les conditions et les variations de l'offre, justement parce que les renseignements directs sur la demande venant des utilisateurs sont extrêmement rares. Quand l'analyse pourra englober les données du XVIII[e] siècle, elle tirera parti de listes de souscripteurs. Le recours à la souscription, d'abord semble-t-il en Grande-Bretagne, plus tard en Allemagne, ne devint pas usuel dans d'autres pays. Pour les deux siècles qui nous occupent ici en tout cas, cette source d'information fait défaut partout. Un tour d'horizon préliminaire n'est pas inutile pour repérer quelques usages de manuels que certains historiens du commerce déclarent volontiers introuvables chez les marchands.

Dans les listes de livres inventoriés, quand un marchand en possédait avec les autres biens, les mentions de manuels sont généralement rares ; on en conclut trop vite à l'absence d'intérêt chez des gens à qui, en principe, ce genre d'ouvrages était destiné. Car l'inventaire après décès ne prouve rien lorsque, cas fréquent, une grosse fraction voire la majorité des livres signalés ne sont pas identifiés par leur titre. En outre un manuel, instrument de travail, avait plutôt sa place au comptoir avec les papiers d'affaires, que dans une pièce d'habitation. L'argument *ex silentio* n'a donc pas plus de valeur que les cas individuels où la présence de manuels est expressément attestée. C'est pourquoi je ne citerai qu'un exemple, sans lui prêter plus qu'à d'autres de portée générale : celui d'un fabricant de soies à Tournai qui en 1568 possédait trois manuels dont deux italiens[1]. Les trouvailles singulières de ce type sont plus que des curiosités.

Dans les interprétations tendant à minimiser le rôle des manuels, un second argument se conjugue au premier que je viens de contester. Les marchands se passaient de manuels, nous dit-on, pour la bonne raison que ces livres n'avaient rien à leur apprendre. Il est vrai qu'un négociant établi en France, au début du XVIII[e] siècle, sur une place active, avait normalement en matière de pratique commerciale des compétences auxquelles la lecture de Jacques Savary ne pouvait rien ajouter d'important. L'examen comparatif des textes met en évidence que la tradition répétitive l'emporte massivement sur les traits originaux dans les manuels. Les plus remarquables par l'étendue de leurs informations et la clarté du discernement se présentent comme des sommes d'expériences accumulées, un savoir puisé chez les prédécesseurs, et par chacun à la fois dans des livres et dans le milieu environnant. Même s'il se pare du mot science, le manuel n'est pas œuvre de théorie porteuse

1. *Gegevens betreffende roerend en onroerend bezit in de Nerderlanden in de 16e eeuw*, bew. door H.A. Enno Van Gelder, II, Rijks Geschiedkundige Publicatiën 141, La Haye 1973, p. 12-14 : Michel Broutin avait le *Quaderno doppio* (de Manzoni), la *Practique brifve*, de Mennher, et l'un des petits manuels de comptabilité de Giovanni Antonio Tagliente.

d'innovation à destination des praticiens. C'est à partir de la sédimentation que pourrait s'opérer le repérage de modifications intervenant au cours des siècles. Mais sur le processus de diffusion qui nous intéresse ici, le point capital est le suivant : les manuels, au total, énoncent expressément des savoirs diffus dans des segments du corps social où ils sortent des presses, et par cet énoncé, ils leur assurent une transmission pédagogique.

Le second argument passe donc à côté du problème posé par la fonction didactique des manuels, qui caractérise au premier chef les manuels d'arithmétique commerciale. L'enseignement de ce premier degré de l'art prête à des appréciations diverses chez les historiens dc l'éducation. En faisant de l'apprentissage sur le tas l'essentiel de la formation du futur marchand, on admet assez habituellement que l'adolescent entrait au service d'un maître après une brève étape scolaire le pourvoyant du rudiment : lire, écrire et compter. Qui dit scolarisation n'y inclut pas forcément usage d'un livre imprimé. Le maître d'école faisait copier par l'élève un « livre d'arithmétique », entendons un cahier manuscrit[2]. Mais la conservation de dizaines de ces cahiers, du XVIII[e] siècle, n'autorise aucunement à suggérer que la diffusion des arithmétiques imprimées de Barrême et de François Legendre était limitée ; pour trois rééditions parues à Rouen en 1779 et 1781, le total des tirages autorisés dépassait 7 000 exemplaires[2a]. Le livre imprimé n'a pas fait disparaître des écoles le cahier personnel recevant un cours dicté ; les deux supports écrits se combinant d'ailleurs avec l'exercice oral. Mais la préférence pour l'imprimé a sans doute bénéficié de la réflexion des pédagogues, avant même celle qu'exprime le Frère Silvestre, auteur du *Traité d'arithmétique à l'usage des pensionnaires et des écoliers des Frères des écoles chrétiennes* (première édition, Rouen, 1786). Ce livre « mettra les jeunes gens en état d'apprendre l'arithmétique par principes et avec méthode, et leur épargnera la peine de transcrire des cahiers rarement exacts, lesquels cependant leur dérobent des instants qu'ils pourraient employer plus utilement à s'instruire d'autres objets, ou à se perfectionner dans la science du calcul ».

Les considérations sur l'enseignement élémentaire de l'arithmétique éclairent sous un angle particulier les modes de transmission de tout ce que

2. Serge CHASSAGNE, « Comment apprenait-on l'arithmétique sous l'Ancien Régime ? », dans *Populations et cultures. Études réunies en l'honneur de François Lebrun*, Rennes, 1989, p. 137-144. Pour un manuel d'autodidacte, à rapprocher de ces cahiers scolaires, cf. G. MAISTRE, « Un manuscrit savoyard d'un livre d'arithmétique à l'usage des marchands du XVIII[e] siècle », *Cahiers du Vieux Conflans*, n° 114, Albertville 1977, p. 67-75.

2a. Ce total (7 200 exactement) englobe les trois rééditions rouennaises figurant dans le tome II *d'Ars Mercatoria* et qui ont été examinées (II/B 9-93, et II/L 23-41 et 23-42). En fait la production provinciale de ces deux manuels d'arithmétique était plus abondante, cf. la liste des permissions publiée par Robert L. DAWSON, *The French Booktrade and the « permission simple » of 1777 : Copyright and Public Domain*, Oxford 1992. De 1777 à 1788, il y a eu 6 rééditions de l'arithmétique de Barrême (3 à Rouen, 2 à Lyon, 1 à Limoges), et 4 de Legendre (3 à Rouen, 1 à Limoges), soit un tirage autorisé de 19 400 exemplaires. Grâce au précieux travail de Dawson, nous pouvons même évaluer, pour cette période, et sur des manuels de grande diffusion, l'écart entre le nombre des livres découverts par l'enquête bibliographique et celui des rééditions dont cette enquête n'a trouvé ni un exemplaire ni même la trace. Pour les *Comptes faits* de Barrême, nous avons saisi de 1777 à 1790 8 éditions provinciales (plus 2 d'Avignon, ne relevant pas de la sphère des permissions). Il convient d'après les données de Dawson d'ajouter 24 autres rééditions provinciales : 1 à Abbeville, 1 à Bordeaux, 1 à Lyon, 5 à Nancy, 1 à Nantes, 1 à Orléans, 2 à Pamiers, 8 à Rouen, 3 à Toulouse, 1 à Tulle.

devait savoir un marchand. Le rôle majeur de l'apprentissage pratique par le travail au comptoir ne doit pas occulter ce qui demandait une étude proprement dite. Les manuels imprimés répondaient à ce besoin d'étude dont rien ne permet de mesurer l'étendue. L'instruction technique dispensée oralement pouvait s'appuyer aussi sur des textes copiés par les disciples. Des manuscrits où l'exposé prescrit des règles de méthodes se trouvent parfois dans les archives ; également des comptes dont on ne voit pas tout de suite qu'il s'agissait de modèles pour la formation. La fiction y a une allure de réalité parce qu'elle est calquée sur le réel. Le texte qu'on a cru être le compte d'une société de Nuremberg ouvert en 1542, était certainement un modèle de démonstration ou d'exercice, mettant en scène des acteurs d'une période un peu antérieure. Un quiproquo semblable a été détecté au sujet des prétendus livres de comptes de François Dugard (1722)[3]. Et dans ce second cas, on a pu identifier le manuel où avait puisé le scripteur du manuscrit.

En d'autres occasions également peu fréquentes, nous sommes bien renseignés sur les services que rendait un manuel à son possesseur. On pouvait employer un recueil documentaire comme base de données, en y inscrivant corrections et compléments dans les marges ou sur des feuillets ajoutés. La firme des frères Jakob et Hans Welser, de Nuremberg, enrichissait ainsi son exemplaire de manuel de Lorenz Meder, la première grande compilation des usages du commerce international sortie des presses hors d'Italie[4]. Cet exemplaire conservé sous une reliure d'époque contenant aussi plus de 200 feuillets écrits à la main donne une idée du travail : adjonction tantôt d'un mémento d'opérations décrites dans tous les détails, tantôt de calculations prévisionnelles et de tableaux à échelle mobile. L'outil servait encore chez des Welser au début du XVII[e] siècle. Aucun témoignage cependant n'est plus circonstancié que le récit donné dans son autobiographie par le marchand bâlois Andreas Ryff. Pour devenir à 23 ans, en 1573, le facteur d'un grossiste en drap anversois, il doit remédier à une lacune de sa formation, « dan ich hievor in ordenlicher buochhaltung nie geiebt, underwysen noch gelert worden war ». Il se met donc à étudier « uss einer getruckten Augspurgischen buochhaltung deidischer manier », et à faire des exercices tous les jours. D'après le long exposé qu'il donne de sa méthode, cet imprimé devait être le manuel anonyme, paru en 1559, *Unterricht eines ganzen Handelsbuchs*[5]. Trop bel exemple, exemple atypique ? Il reste que, de tous les instruments de transmission des connaissances et de perfectionnement des capacités, les manuels sont ceux dont l'observation systématique réduit le plus la part de l'impressionnisme dans les jugements sur la formation du marchand, sur la préparation à des tâches plus complexes.

Les dénombrements de toute sorte, des ouvrages, des éditions, des groupements, sont nécessaires à cette observation systématique, qui doit

3. Hermann KELLENBENZ, « Die Faktoreirechnung des Georg Peurl », *Mitteilungen des Vereins für Geschichte der Stadt Nürnberg*, p. 63, 1976, p. 183-191.

4. H. KELLENBENZ (Hrg.), *Handelsbräuche des 16. Jahrhunderts. Das Meder'sche Handelsbuch und die Welser'schen Nachträge*, Deutsche Handelsakten des Mittelalters und der Neuzeit, XV, Wiesbaden 1974.

5. A. HENSLER-RYHINER, *Andreas Ryff*, Beiträge zur vaterländischen Geschichte IX, 1870, avec le texte de l'autobiographie, p. 37-121 ; sur cette affaire de comptabilité p. 101-113. Ryff, né en 1550, avait fréquenté l'école de 7 à 12 ans ; apprenti à Genève, Porrentruy puis Strasbourg, il revint en 1569 chez son père, marchand de draps à Bâle.

cependant relativiser la portée, en la matière, de la statistique de production. Pratiquement pas de manuels imprimés à Gênes au XVI[e] siècle, en face d'une production vénitienne dépassant 130 éditions, c'est une preuve suffisante que la carte des lieux de parution ne donne pas à lire la géographie des utilisateurs ou des besoins. D'autres réserves s'appliquent à propos des différenciations diachroniques. Rien ne garantit que les ouvrages ayant connu un gros succès durable le doivent exclusivement à leur qualité intrinsèque supérieure à celles d'autres ouvrages voisins, et récompensée objectivement par la préférence du public intéressé. L'accroissement au fil de trois siècles de la masse de manuels publiés correspond certainement à un besoin plus communément répandu, suscitant les achats, mais il s'insère aussi dans le mouvement général de l'expansion du livre. Il convient donc d'examiner ce qui, dans l'offre de manuels relevait de la dynamique de la librairie. Cette analyse des objectifs et de l'action des agents de l'offre s'attachera d'abord à la distribution des rôles entre les personnages intervenant dans la confection du produit. Elle cherchera ensuite à caractériser des spécificités de la fonction éditoriale appliquée à cette catégorie de livres, pour en arriver finalement à des questions touchant le marketing.

I. AUTEURS, IMPRIMEURS, ÉDITEURS

Les manuels d'instruction et de pratique commerciale tenaient dans l'ensemble de la production imprimée une toute petite place, à quoi correspond une attention encore plus réduite pour ces ouvrages modestes, dans les études d'histoire du livre et de l'imprimé. Grâce aux travaux d'érudition récents, nous disposons de renseignements précis sur les imprimeurs, un peu moins sur les libraires, qui ont fabriqué et mis en vente des manuels. Assez souvent les auteurs sont moins bien connus. De même source, nous savons que la fonction d'éditeur, parfois exercée par l'imprimeur lui-même, tendait à s'affirmer au premier plan, l'imprimeur devenant un prestataire de service subordonné. Les deux rubriques séparées, dans les notices du corpus *Ars Mercatoria*, visent à bien indiquer, quand c'est possible, le profil professionnel des uns et des autres. Gillis van den Rade, d'Anvers, nous apparaît comme un « pur » imprimeur, attesté huit fois comme tel, depuis 1572, et toujours avec mention à côté de son nom du nom d'un éditeur ; c'est encore le cas en 1590 quand van den Rade était établi, réfugié d'Anvers, à Franeker. Cette subdivision a cependant aussi des inconvénients. L'adresse, si elle ne donne qu'un seul nom, peut désigner un libraire-imprimeur cumulant les deux fonctions (ce qui est clair en anglais par la mention « by and for »). Mais la mention unique a assez souvent au XVII[e] siècle un autre sens : il s'agit du libraire-éditeur qui n'imprime pas lui-même, ce que confirme parfois le nom de l'imprimeur inscrit discrètement à la fin du volume. L'observation du modeste secteur de la librairie que peuplent les manuels livre une image conforme des changements de la configuration productive : le commercial prenant le pas sur le technicien. Elle autorise qu'on parle, par simplification d'un pôle de l'édition en face du pôle que constitue l'auteur.

Les deux parties avaient un intérêt commun à vanter le livre en le lançant. C'est tantôt l'avant-propos de l'auteur, tantôt l'avertissement du

libraire qui proclame la grande utilité de l'ouvrage pour le public. Les maîtres de calcul du XVI[e] siècle manient hardiment l'hyperbole pour faire valoir leur science. Autre ingrédient de cette rhétorique rituelle, les instances des amis auxquelles l'auteur a cédé pour répondre aux attentes récentes d'un milieu voulant s'instruire. Une demande existait effectivement sur un point particulier : ainsi avant la publication par Hieronimo Quarto, à Venise, du recueil intitulé *Tariffa del Pagamento de diversi Datii...*, en septembre 1583 une requête signée devant notaire par 124 marchands réclamait cette publication ; ils se déclaraient prêts à payer un peu pour financer l'impression[6]. Partout les marchands souhaitaient disposer d'une information précise et claire sur les droits divers perçus sur la circulation et les transactions. Les documents officiels n'y suffisaient pas. A Venise, le *Tariffa* publié en 1525 par un fonctionnaire, Alessandro Moresini, n'avait pas eu de suite. L'impression d'un tarif apparaissait comme une garantie contre des exactions d'agents peu scrupuleux et contre des manipulations arbitraires. De là, la pression des Hollandais pour obtenir du roi de Dannemark l'impression du tarif du péage du Sund. Christian IV n'acquiesça qu'en 1640, en interdisant toutefois de vendre cet imprimé[7]. A cette date, la volonté de ne pas informer traduisait là une forme archaïque de la conception des « mystères » de l'État. Les tarifs imprimés avaient leur utilité pour le personnel administratif comme pour les marchands assujettis. Les souverains faisaient imprimer leurs ordonnances monétaires, qui sont présentes marginalement dans *Ars Mercatoria*, malgré l'exclusion de principe des textes législatifs et réglementaires. Les ordonnances, en effet, se trouvent parfois insérées avec des tableaux et des annexes, dans des manuels d'usages : aux Pays-Bas notamment, dans *Le manuel des marchands/Der Cooplieden Handboucxkin*, opuscule très répandu au milieu du XVI[e] siècle. Les écrits de ce type portant une signature avaient tant de proximité, quant à la matière, avec des publications officielles qu'on ne peut en faire état dans une galerie des auteurs.

C'est dans les ouvrages didactiques que se dessine le portrait habituel de l'auteur : un maître d'école qui faisait imprimer son « cours ». Les manuels de comptabilité relevaient pour la plupart du même modèle que les livres d'arithmétique commerciale ; les auteurs des uns et des autres enseignaient à la fois le calcul, la tenue des livres, la pratique des changes. On lit aisément dans certains prologues le classement des espoirs de vente : aux élèves de l'auteur, à des collègues qui auraient avantage à adopter ce manuel pour leur propre enseignement, à toute personne enfin qui voudrait apprendre sans maître, ou rafraîchir ses connaissances estompées. Modestement ou en se haussant du col, l'auteur entendait tirer un revenu complémentaire ajouté à ce qu'il gagnait en tenant école. La publication faisait de la réclame pour l'école, en donnant son adresse, voire l'horaire des classes. A Amsterdam en 1609, Hendrik Waninghen, « by de Oude Kercke », enseignait l'écriture et le calcul de 9 à 12 heures et de 13 à 16 heures, et la comptabilité de 16 à 19 heures. On connaît ainsi l'adresse de Nicolas Pétri à Amsterdam (*Arithmetica*, 1590), et le domicile de Gervais de la Court, grâce à son traité de la

6. W. BRULEZ, *Marchands flamands à Venise. I, 1568-1605*, Bruxelles-Rome 1965, n° 76.
7. A.E. CHRISTENSEN, *Dutch Trade to the Baltic about 1600*, Copenhague, 1941, p. 307-308.

jauge (1567) : « On les vend en la Grand'rue du Puits-Pelu devant la marmite d'or à Lyon, chez le susdit Gervais de la Court ». Citons encore au même titre les manuels de comptabilité de Pierre de Savonne (seconde édition, à Lyon en 1581) et de Jan Coutereels (1603, à Middelbourg) : deux auteurs de qualité, et dont les imprimeurs — respectivement Jean de Tournes et Symon Moulert — n'étaient pas les premiers venus.

D'après nos observations péchant plutôt par défaut, l'auteur assumant lui-même en tout ou partie le rôle d'éditeur de sa prose était un phénomène plus fréquent au XVII^e^ siècle qu'au XVI^e^. Une bonne soixantaine, largement plus de 10 % des auteurs du XVII^e^ siècle, ont en une ou plusieurs occasions fait imprimer leur manuel à leurs dépens[8]. On peut présumer que certains agissaient ainsi parce que leur manuscrit ne trouvait pas preneur. Mais il ne faut pas écarter une interprétation moins dévalorisante. Un manuel ayant ainsi démarré à compte d'auteur devenait parfois un succès de librairie. La première édition de l'*Arithmétique en sa perfection* de François Legendre parut en 1647 à ses frais, vendue « chez l'auteur dans le cloître de St-Jean de Latran », après la sixième (1672), la mention « aux dépens de l'auteur » disparaît de la page de titre. Mathieu de la Porte débute de la même façon, avec son *Guide des négociants* (1685, vendu chez l'auteur et chez Charles Osmont) et son *Arithmétique* (1689, aux dépens de l'auteur, vendue chez lui-même et chez Daniel Horthemels). Au XVIII^e^ siècle encore, des auteurs cherchaient à écouler leur œuvre parallèlement au circuit de la librairie, tel Dernis, dont le *Traité des changes étrangers* (1726) était publié chez André Cailleau, libraire-juré de l'Université, et Henry-Simon-Pierre Gissey, libraire-imprimeur-juré de l'Université[9]. On note sans surprise la vente directe quand l'ouvrage est un outil simple, comme *An Interest Book*, de John Castaing (1700), « printed for the Author, and to be sold at his Office at Jonathan Coffee-House », — en 1712 pour la troisième édition « at Garaway's Coffee-House ». Parmi les auteurs de manuels classiquement pédagogiques, plusieurs étaient manifestement attachés à garder la maîtrise commerciale de la diffusion, comme le fit Barrême jusqu'à 1680. Il y aura lieu d'y revenir à propos du partage des droits et des fruits, mais il faut d'abord s'arrêter sur la fabrication.

L'auteur qui imprimait lui-même son livre est une figure inhabituelle qui pourrait passer pour anecdotique. C'est un symptôme significatif de la proche parenté, dans les premiers temps de l'imprimerie, entre la pratique de la nouvelle technique et un certain élan intellectuel. Ambrosius Lacher, le premier professeur de mathématiques à l'Université de Francfort-sur-Oder,

8. Ce rôle de l'auteur ne se détecte pas forcément dans le livre lui-même. D'après une analyse de la production totale de livres anglais en 1668, au moins 15 % des livres contiennent la mention explicite « printed for the author » : D.F. Mc KENZIE, « The Economies of Print, 1550-1750. Scales of Production and Conditions of Constraint », dans *Produzione e commercio della carta e del libro secc. XIII-XVIII*, a cura di Simonetta CAVACIOCCHI, Istituto Internazionale di Storia Economica « F. Datini », Florence, 1992, p. 397-398 et 420-421.

9. A la page de titre d'un exemplaire où Dernis a mis sa signature (garantie d'authenticité), note manuscrite de la même main : « se vend aussi chez l'auteur rue Croix des petits champs chez M. Mouron perruquier ». En 1746, le *Tableau sur les changes* (gravé) « se vend chez le Sr Baumont, sur le Pont Notre-Dame au Griffon d'Or et chez l'auteur à l'Hôtel de la Compagnie des Indes » (Dernis en est l'archiviste).

installa dans cette ville une imprimerie, fonctionnant de 1505 à 1511, d'où sortit son *Algorithmus Mercatorum* [10]. La première édition du manuel d'arithmétique de Petrus Apianus (1527), professeur d'astronomie à Ingolstadt, était un produit de l'atelier de la famille, dirigé par un frère de l'auteur. Jakob Köbel incarne ce type d'homme « universel » à l'échelle d'une petite cité vinicole. Secrétaire de la ville d'Oppenheim, il y imprimait ses manuels de calcul et de jaugeage, parallèlement à des éditions des mêmes textes à Augsbourg et Francfort. Symétriquement, des imprimeurs se découvraient une capacité d'auteur. Gilles Huguetan, à Lyon, ajoutait des *Tables* de son cru à la seconde édition de l'*Arithmétique* d'Étienne de la Roche (1538). A Francfort, Hermann Gülfferich, imprimeur entreprenant, joignait à la vocation des affaires celle de l'enseignement du calcul.

La matière mathématique, ou plus simplement l'abondance de notations chiffrées dans un ouvrage, posait des problèmes typographiques spécifiques qui demandaient un soin particulier, voire une habileté de spécialiste. Pour obtenir une impression impeccable de ses travaux, Tycho Brahé se dotait en 1598 à Wandsbek de son propre atelier, dont l'opérateur était Philip von Ohr, qui à Hambourg dans la première décennie du XVII[e] siècle imprimait six manuels de calcul de six auteurs différents. Bien plus tard, la fabrication d'un tel manuel semblait encore une rude tâche, à en croire la formule d'excuse imprimée sous le titre de *Scots' Arithmetician* de James Paterson (1685) : « Note, that this Book exceeds the price of others of its magnitude, by reason of the difficulty of its Printing, smalness of the Print ». En réalité, le nombre et l'allure matérielle des manuels publiés suggèrent que la production correcte de ce genre d'articles s'est banalisée dans de nombreux ateliers au cours du XVII[e] siècle [11]. L'imprimeur-auteur devenait plus rare, et plutôt mineur en tant qu'auteur ; témoin Ottavio Beltrano, qui composait un opuscule d'arithmétique ajouté depuis 1652 comme cinquième partie à un *Almanacco Perpetuo* préexistant, qui dura d'ailleurs avec cette addition jusqu'au XIX[e] siècle. En Angleterre, cependant, la pluralité des talents fleurissait chez des auteurs dont William Leybourn donne une bonne idée : rédaction, impression de manuels, commerce de ceux-ci et d'instruments mathématiques et nautiques, en un mot tout ce qui touchait à l'arithmétique et à la géométrie appliquées.

L'impression réalisée ou dirigée par un auteur s'observe plus rarement que la commercialisation du livre par son auteur. Ces deux configurations s'inscrivent chacune à sa façon dans la conjoncture longue de l'expansion des manuels. La multiplication des parutions serait incompréhensible sans l'existence de débouchés élargis, mais l'opacité du facteur demandé oriente le questionnaire vers la recherche de corrélations entre l'offre d'ouvrages de cette catégorie et le développement de l'imprimerie en général. A l'échelle de

10. J. BENZING, *Die Buchdrucker des 16. und 17. Jahrhunderts im deutschen Sprachgebiet*, Wiesbaden, 1963 ; sauf indication expresse, toutes les informations sur des imprimeurs allemands ont été empruntées ici à ce répertoire fondamental.

11. Néanmoins le problème technique était encore allégué en 1779 par l'imprimeur de la *Pratique des Négocians* de l'avocat Louis Gayot : « A l'égard des Fractions, il leur arrive quelquefois pendant l'impression des accidents qu'il est impossible d'éviter avec les plus grandes précautions ; ces caractères sont nécessairement si faibles, et d'un œil si petit, que les uns ployent, s'écrasent ou se cassent sous la Presse ; d'autres se remplissent d'encre ou ne marquent pas... ».

grandes aires culturelles, une certaine corrélation saute aux yeux. Au XVI^e siècle, le nombre des éditions de manuels en France était le quart du nombre produit dans l'Empire, et guère plus de la moitié du nombre des éditions aux Pays-Bas. Cette maigreur de l'effectif dans le royaume, où pratiquement tous les manuels étaient édités à Lyon ou à Paris, tenait peut-être à un attardement des marchands français dans des pratiques routinières. Elle s'explique en tout cas beaucoup par la faible implantation dans les provinces, au XVI^e siècle, de l'imprimerie servant régulièrement la librairie. Une observation plus fractionnée donne toutefois des résultats discordants.

A l'intérieur de l'espace allemand, la carte des lieux de parution de manuels ne reflète pas celle du potentiel d'imprimerie qu'on peut déduire du nombre des imprimeurs identifiés dans les villes. Ce nombre à Cologne, jusqu'aux environs de 1700, atteignait presque le double du nombre de leurs collègues à Francfort. Et pourtant les presses de Cologne fournissaient moins du quart de la production francfortoise (en nombre d'éditions de manuels). La variable qui perturbait la corrélation est probablement à chercher plutôt du côté des penchants des imprimeurs-libraires que dans l'abondance ou la pénurie locale d'auteurs qualifiés. Venise au XVI^e siècle abritait presque autant de presses que l'ensemble des autres grands centres italiens[12]. Sa prédominance au rayon des manuels allait au-delà, avec près de 70 % des éditions italiennes jusqu'à 1600. Cette fraction s'abaissait à un tiers environ au XVII^e. On peut néanmoins rapporter à un effet persistant de cette spécialisation le fait que le *Negociante*, de Giovanni Domenico Peri, paru à Gênes en 1638 (la seconde partie en 1647), passa ensuite dans le fonds de la librairie Hertz à Venise, qui en donne six réimpressions de 1649 à 1707. Dans la période antérieure, l'auteur devait parfois chercher un imprimeur hors de la ville. Anton Schultze, maître de calcul à Liegnitz (Legnica) en Silésie, fit publier en 1584 la première édition de son *Rechenbuch* à Francfort-sur-Oder chez Andreas Eichhorn. Les deux éditions suivantes parurent à Liegnitz en 1600 et 1611. On comprend le déplacement quand on sait que, sauf un bref intermède de 1528 à 1532, il n'y avait pas d'imprimeur à Liegnitz avant 1589. Voilà un cas où la première initiative de publication provenait sûrement du rédacteur du texte. Plus anciennement encore, les migrations d'imprimeurs jouaient un rôle moteur de la diffusion ; on voit par exemple Thomas Anshelm transporter le manuel d'arithmétique de Johannes Widmann (dont la première édition à Leipzig, en 1489, était d'un autre imprimeur) et le réimprimer successivement à Pforzheim en 1500 et 1508, puis à Haguenau en 1519.

Compte tenu de la petite place qu'occupait le genre dans l'ensemble de la production imprimée, il n'est pas douteux que, en perspective séculaire, c'était le mouvement de fond d'expansion du livre en général qui portait une vague de vocations d'auteurs de manuels. Sur les rapports entre les parties intéressées, il existe très peu d'informations directes ayant la précision de ce que nous apprennent les archives de Christophe Plantin, concernant la première édition, en 1567 à Anvers, du manuel de comptabilité de « Pierre Savonne, dict Talon, natif d'Avignon ». Plantin déboursait 45 florins « pour achat de la copie et privilège du roi de France » et 2 florins « pour le contrat ». L'entrepreneur classait donc l'*Instruction et manière* parmi les

12. Vittorio FRAJESE, « Regolamentazione e controllo delle publicazioni negli Antichi stati italiani (sec. XV-XVIII) », dans *Produzione e commercio..., op. cit.*, p. 687.

ouvrages méritant un effort pour la publication. Il achetait les droits, y compris le privilège accordé à l'auteur pour cinq ans, à l'issue desquels Savonne recouvra sa propriété ; dans la seconde édition, chez Jean de Tournes à Lyon (1581), le nouveau privilège de 1576 était à nouveau accordé à l'auteur. Les conditions financières confirment que Savonne avait chez Plantin un bon contrat. Sur un tirage de 800 exemplaires, il en recevait 100, ce qui lui permit d'empocher plus de 20 % du bénéfice total réalisé sur cette première édition[13]. L'affaire n'était pas mauvaise non plus pour Plantin, dont on sait qu'il pratiquait une marge très forte quand il s'agissait de livres peu exposés à la concurrence. De fait les manuels de comptabilité en français n'encombraient pas le marché. Depuis Ympyn, de 1543, peut-être épuisé, il n'y avait que Mennher, dont Plantin avait imprimé en 1560 le manuel de comptabilité en allemand. Plantin avait sûrement assez de flair pour juger que l'ouvrage de Savonne soutenait avantageusement la comparaison avec celui de Mennher. D'un autre côté, on ignore le délai qui fut nécessaire pour écouler la totalité du tirage. En tout cas il n'y eut pas chez Plantin d'autre édition du manuel, ni d'ailleurs d'un autre. Dans la rencontre de 1567, un tiers avait peut-être joué un rôle ; le grand marchand anversois Gilles Hooftman, à qui le livre de Savonne est dédicacé, proposait vers la même date à Plantin de lui prendre 400 à 500 bibles en hébreu pour exportation vers la Barbarie[14]. Mais la question que nous pose cet exemple exceptionnellement bien documenté, c'est de savoir ce qu'on peut en inférer sur les rapports habituels dans les pratiques de l'édition.

Quand un des acteurs évoque publiquement la répartition des rôles, ses propos ne disent pas tout. Le *Wissel-Styl tot Amsterdam* de Johannes Phoonsen était un ouvrage documentaire apprécié paru en 1676, réédité avec adjonctions et mise à jour en 1677, 1688, 1700 et 1711. En 1715, une traduction en français sortit aux dépens d'Étienne Roger, éditeur d'Amsterdam spécialisé dans les publications musicales[15]. Dans l'avertissement du libraire, Roger fait l'éloge du traducteur Jean-Pierre Ricard, fils de Samuel, qui aurait traduit « dans la seule vue de son usage particulier ». Au cours d'un « petit voyage » fait en sa compagnie, Roger l'aurait convaincu de l'utilité de cette traduction pour le public (on reconnaît ici le *topos*), et l'aurait prié de m'en faire présent pour l'imprimer ». D'où l'avertissement « pour marquer à ce généreux traducteur ma reconnaissance », et pour éviter que le lecteur juge les discours du libraire « faits sans connaissance, ou par motif d'intérêt ». Faut-il croire, prenant à la lettre la politesse édifiante de cette présentation, que J.-P. Ricard travaillait gratuitement et avec la même générosité quand il rééditait le manuel de comptabilité de son père, ou refondait *Le Négoce d'Amsterdam* de

13. Léon VOET, *The Golden Compasses*, vol. II, Amsterdam 1972, p. 381-389 ; la comptabilité montre que Plantin vendit ce livre avec une marge de plus de 260 % par rapport au prix de revient. Mon calcul du revenu de l'auteur repose sur l'hypothèse que Savonne vendait ses exemplaires au même prix que le libraire, soit un florin 10 patards.

14. VOET, *op. cit.*, p. 393.

15. A. DUNNING, « Music publishing in the Dutch Republic : the present state of research », dans *Le magasin de l'univers. The Dutch Republic as the Centre of the European Book Trade*, ed. C. Berkvens-Stevelinck, H. Bots, P.G. Hoftijzer and O.S. Lankhorst, Leyde, 1992, p. 121-128 ; E. Roger, natif de Caen, produisit de 1697 à 1722 500 publications musicales et environ 300 autres publications.

Le Moine de l'Épine ? Il est vrai que les libraires hollandais avaient la réputation de payer mal les auteurs.

Auteurs en quête d'imprimeur pour leur manuscrit, ou éditeurs cherchant à mettre la main sur des textes permettant d'augurer de bonnes ventes ? En découvrant au cœur de l'officine Plantin le détail de son fonctionnement, on prend conscience que cette question doit être reformulée : au lieu de se demander quel acteur sollicitait l'autre, il faut admettre qu'on ne peut percer les intentions, et chercher des indices inscrits dans le produit fabriqué lui-même. Pour la plupart des manuels, livres sans éclat d'auteurs obscurs, il n'y a d'ailleurs pas d'autre clé, hormis le contenu du texte, que l'examen des parties hors-texte du volume conservé. L'indice le plus significatif se situe à l'articulation de deux informations, si on a la chance qu'elles soient données simultanément : le privilège, et l'identité de l'éditeur (au sens étroit du terme, en allemand, *Verleger*). Les auteurs recevant en rétribution un certain nombre d'exemplaires, il était normal qu'ils vendent chez eux, assez souvent sans doute, même si ce n'était pas annoncé expressément avec indication du domicile personnel. Si le titre mentionne seulement « aux dépens de l'auteur », ou « in Verlegung des Autoris », la vente pouvait se faire aussi chez l'imprimeur, ou ailleurs. L'arithmétique de Jean Savary, imprimée en 1648 comme en 1644 par Jean Bessin aux dépens de l'auteur, se vendait en 1648 chez « Charles Savreux, rue Neuve-Notre-Dame proche Sainte-Geneviève-des-Ardens » ; Jean Savary était le détenteur du privilège. Ayant vu Savonne vendre le privilège avec son manuscrit, nous pouvons tenter d'évaluer par comparaison le partage des intérêts pour les publications de François Legendre.

Legendre avait reçu le 15 décembre 1644 pour son *Traité d'arithmétique* un privilège de huit ans, qu'il céda sans doute, puisque l'édition en 1646 mentionne à l'adresse Cardin Besongne et Guillaume Loyson. A partir de 1648, *L'Arithmétique en sa perfection* paraissait sous le label de l'auteur, bénéficiaire d'un privilège pour dix ans accordé en 1647, et renouvelé pour vingt ans le 18 octobre 1656. Legendre conservait donc ses droits ; il figure encore en la même qualité aux cinquième et sixième édition (1668, 1672, 1673), mais avec Besongne comme co-éditeur — Cardin, puis Augustin. Ce dernier libraire reste seul à l'adresse, de la septième à la onzième édition parisienne, de 1679 à 1700, en vertu d'un privilège accordé en 1678 à la veuve de Legendre, Élisabeth de Luno, et cédé par elle à Besongne. La succession des privilèges renseigne sur la détention et la transmission de la propriété littéraire. Mais nous ne disposons pas régulièrement de cette source d'information, même quand le titre signale expressément que l'impression a été réalisée avec un privilège. Dans les livres français, la copie du privilège ou d'un extrait se trouve moins habituellement au XVII^e^ siècle qu'au XVIII^e^. Hors de France, cette reproduction est rarissime, les prescriptions variant naturellement d'un pays à l'autre. Retenons seulement deux exceptions qui illustrent la pratique flottante en Allemagne. A Hambourg, la réédition du manuel de comptabilité de Christoph Achatius Hager, à l'instance des héritiers de l'auteur, contient le texte du privilège impérial de vingt-cinq ans délivré le 2 novembre 1660. Quand Guillaume Du Hamel fait imprimer son *Cours des changes à Hambourg*, c'est au Sénat qu'il demande un privilège, dont le

libellé, du 10 décembre 1684, délimite la portée : la protection vaut pour le ressort de la juridiction de la ville.

Le fonctionnement du système français, qui, dans le cas le plus favorable, livre des traces indirectes de la négociation entre l'auteur et le libraire-imprimeur, comportait au demeurant des complications ou anomalies. Dans l'édition parisienne de 1693 de Legendre, non numérotée entre la « nouvelle édition » de 1691 et la « onzième » de 1699, le privilège octroyé en 1678 à la veuve est suivi par un privilège pour réimpression pendant huit ans, accordé à Augustin Besongne le 30 décembre 1690. Il existe d'autre part une « dixième » édition, lyonnaise, de 1691, imprimée par Benoît Vignieu en vertu d'une permission du 16 octobre 1690, et où figure le vieux privilège de 1656, qui se trouve encore dans la « onzième » édition parue à Bordeaux en 1700 sous le label de deux libraires bordelais. La référence a un privilège périmé correspondait-elle à une tactique pour ne rien devoir à la veuve ? Celle-ci avait sûrement monnayé la cession de ses droits sur l'arithmétique à Besongne. Nous savons en effet par Claude Irson qu'elle avait vendu à celui-ci une autre partie de l'héritage littéraire de son défunt mari. Irson évoque l'affaire dans la préface de sa *Méthode pour bien dresser toutes sortes de comptes* (1678), en expliquant que ce manuel a été composé à partir de celui de Legendre (de 1658) remanié de fond en comble. Legendre, écrit Irson, voulait faire une seconde édition de son manuel de comptabilité, mais était mort « pendant l'impression du Journal » : « Quelque rencontre d'affaire m'a porté à m'accommoder avec sa veuve, de ce qu'il y avait d'imprimé, et de la faculté d'imprimer le reste ». Irson se jugeait fondé à se présenter comme auteur original sans mentionner Legendre : « estant propriétaire de tous ses droits, je pouvais en user comme d'une chose qui m'est propre, autant par la réformation que par l'acquisition ».

Dans les éditions du XVI[e] siècle, le texte du privilège n'est généralement pas reproduit. Pour presque une centaine d'auteurs dont les publications, ou au moins certaines publications, affichent au titre « avec privilège », il y a à peine dix cas où nous apprenons le nom du bénéficiaire. Pour les manuels de Denorry et de Renterghem, le privilège était accordé à l'imprimeur. Savonne a déjà été mis en relief comme bénéficiaire ; Solorzano était dans la même position, ainsi que Jean Trenchant pour sa première édition. L'information devient plus fréquente ensuite dans les limites de l'espace français. Quand elle existe, elle signale la capacité de certains auteurs à s'affirmer en face du libraire. Cette posture pouvait correspondre à une position du personnage tenant à la réputation de son école. A Londres, au début du XVIII[e] siècle, John Ayres était un maître d'écriture et de calcul renommé, jouissant d'un revenu confortable[16]. A Hambourg des teneurs de livres et arithméticiens en vue prenaient soin personnellement de la diffusion de leurs manuels, tel Joachim Rademann depuis 1687, avec encore deux rééditions par ses héritiers. La famille Heins y battait le record de la conservation des droits. Valentin Heins commença à publier avant 1680 ; les héritiers étaient encore éditeurs de son *Tyrocinium mercatorio-arithmeticum* jusqu'à la dix-neuvième édition, en 1783. L'examen sur les livres eux-mêmes de divers signes de marquage conduit à effleurer les problèmes de droit d'auteur, ou

16. Geoffrey HOLMES, *Augustan England. Professions, State and Society, 1680-1730*, Londres, 1982, p. 69.

plutôt des pratiques que ce droit a réglées plus tard. On admet habituellement que le *Copyright Act* de 1709 a été un tournant novateur. En termes juridiques, les choses étaient différentes dans les autres pays, et pas encore radicalement clarifiées en Angleterre au XVIII[e] siècle. L'autre élément d'appréciation qui est en cause ici, c'est la conception explicite ou implicite chez les intéressés, du pouvoir de l'auteur de disposer de son œuvre. Quand le libraire genevois Johann Hermann Widerhold publia en allemand les *Voyages* de Tavernier (1681) comme il l'avait fait pour *Le Parfait Négociant*, il inséra dans l'édition le texte, en français, de la « permission » donnée le 12 novembre 1677 par Tavernier à Widerhold de faire traduire et imprimer son œuvre. Une permission, habituellement, était donnée par une autorité publique. Il est vrai que Tavernier était un personnage, pas un rédacteur de manuels. Mais pour un auteur présentant à un titre ou à un autre un profil de poids lourd, il en existait beaucoup de moins forte stature. La vue d'ensemble sur les équilibres et les dépendances doit rester suspendue aux résultats des efforts pour diriger le projecteur sur les éditeurs.

II. Le poids du phénomène éditorial

Parmi les libraires-imprimeurs qu'ont répertoriés des travaux érudits inégalement exhaustifs selon le pays, beaucoup n'ont jamais publié un manuel à l'usage des marchands. Certains figurent dans notre corpus — apparition fugitive parfois, dans une seule notice, ou au contraire réitérée et de ce fait plus intéressante pour la question à aborder ici. L'exercice de la fonction éditoriale comportait des pratiques d'ordre général, en grande partie indépendantes de la substance intellectuelle véhiculée par l'objet en papier mis en circulation. On peut se demander si ces pratiques ne se coloraient pas de quelques touches particulières tenant au caractère spécifique de notre objet : une catégorie de livres pas vraiment scientifiques, qui relevaient encore moins de belles lettres ou d'une entreprise d'endoctrinement spirituel. L'hypothèse d'une stratégie adaptée à cette section du marché du livre serait plus facile à tester s'il était possible de discerner des éditeurs relativement spécialisés. On ne parviendra à quelque clarté sur ce point qu'après avoir contourné divers obstacles, le premier et le plus visible étant l'extrême dispersion de la « population » d'éditeurs rassemblée dans le corpus.

Que dire à propos de tous les acteurs entrevus une fois comme Georg Gruppenbach ? Cet imprimeur de Tübingen, identifié comme le plus gros de la ville en son temps, publie en 1602 le manuel d'arithmétique de Johann Ankelin ; point final. La matière à commentaire ne prend un peu de consistance que par un apport extérieur, si par exemple l'activité de l'imprimeur a retenu ailleurs, l'attention à un titre quelconque. Michel Dubois (Sylvius) imprimait à Lyon, en 1551 et en 1556, deux manuels en italien d'Andrea Lottini. C'est ce même imprimeur, capable de composer les subtils calculs du Florentin, qui avait imprimé à Genève, en 1540-1541, la première version française de l'*Institution chrétienne*[17]. Voilà surtout de quoi faire souhaiter

17. R. Peter, « Un imprimeur de Calvin : Michel Dubois », *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, 16, 1978, p. 285-335.

d'en savoir davantage sur ce Dubois. La connaissance d'une entreprise, exceptionnellement, permet de situer les manuels dans la liste de ses réalisations : à une très petite place chez Plantin, qui en trente-quatre ans produisit seulement 8 ouvrages de mathématiques sur 1 887 livres [18]. A la génération des successeurs, aucun manuel ne paraissait chez Moretus. L'évolution était la même dans la firme de Tournes. Jean de Tournes à Lyon imprimait Savonne et Peverone ; la maison genevoise par la suite préférait les monuments de science juridique ou théologique. On se perdrait à vouloir collecter sur tous les acteurs repérés les informations bio-bibliographiques. Un seul exemple, sur un homme moins connu, suffira à montrer un aspect du gain possible. Il s'agit du libraire parisien Charles de Sercy, spécialisé dans la littérature et accessoirement les ouvrages de jardinage. Il publiait en 1688 et 1691 la seconde et la troisième édition du *Trésor de l'arithmétique* de Nicolas Leroux, réédité ensuite par Claude Prudhomme (1701 et 1715) et en 1740 par le successeur de celui-ci. De fait, Prudhomme était le neveu et successeur de Sercy [19]. La monographie a sur ce point l'utilité de découvrir la continuité de la librairie éditrice, là où le corpus ferait distinguer deux unités. Voilà une raison, et ce n'est pas la seule pour écarter l'idée de ranger les éditeurs, sur la base des noms relevés aux adresses, en classes correspondant à la publication d'un certain contingent de manuels.

Les procédures de classement/dénombrement sont au contraire très opportunes si elles s'appliquent aux éditions et aux auteurs, et c'est par cette voie que nous accèderons à une perspective sur la fonction éditoriale. Le corpus contient plus de rééditions que de premières impressions. Un rapide coup d'œil y reconnaît le poids de séries longues, entendons par là les manuels ayant bénéficié de rééditions très nombreuses et/ou étalées sur une longue période (jusqu'à deux cents ans et plus). 11 auteurs du XVI[e] siècle et 30 du XVII[e] ont une « longévité » supérieure à un siècle. Pour ne pas abuser des chiffres, tenons-nous aux 30 auteurs qui d'après nos relevés ont atteint au moins 20 éditions [20]. Les ouvrages d'auteurs ayant fourni au moins dix fois une publication représentent 42 % du nombre total des éditions de manuels inventoriés. On obtient cette même proportion de 42 % en calculant comme il convient sur le total des éditions parues jusqu'à 1600 et sur le total des éditions parues de 1600 à 1700, en laissant de côté les rééditions des mêmes ouvrages au XVIII[e] siècle. C'était donc pour une large part des produits éprouvés qui s'écoulaient sur le marché des manuels à l'usage des marchands. Au XVI[e] siècle, la première impression d'un ouvrage comptait pour un tiers

18. L. VOET, « L'offre, diversification de la production, tirages, prix des livres », dans *Produzione e commercio..., op. cit.*, p. 569. Outre les éditions de Mennher et de Savonne mentionnées *supra*, Plantin publia le traité savant de Simon Stevin.

19. Anne BOYER, *Nicolas et Charles de Sercy, libraires du Palais au XVII[e] siècle*, Mémoire pour le diplôme de l'EHESS, sous la direction de Roger Chartier, 1988. De 1638 à 1700 les Sercy ont publié au moins 340 livres, dont 259 nouveaux titres.

20. Ces décomptes portent sur la section principale du corpus, à l'exclusion des annexes « Seerechte » et « Münzschriften ». En les présentant, il faut rappeler que la description chiffrée est tributaire de quelques données incertaines : éditions non trouvées, adjonctions à faire des addenda recueillis depuis la publication. En outre nous rangeons dans une série longue les divers ouvrages d'un même auteur. Ni cette convention, ni les corrections éventuelles du nombre de rééditions d'un manuel ne sont susceptibles de déformer l'image globale de la distribution entre les manuels durables et les autres.

environ des éditions publiées, et ce contingent ne dépassait pas 30 % au XVII[e] siècle. Le taux de nouveautés semble avoir été beaucoup plus élevé dans l'activité générale de la librairie. En Angleterre où l'on dispose d'un panorama complet pour l'année 1668, 32 % seulement des titres étaient alors des réimpressions[21]. L'état des ouvrages publiés par la librairie de Sercy fait encore plus de place aux nouveautés : plus des trois quarts. Il y avait donc une particularité de la fonction éditoriale dans le champ des manuels : plus de re-productions que de lancements. Naturellement la longue carrière de certains ouvrages impliquait beaucoup de rééditions après disparition de l'auteur.

Pour une réédition posthume, un éditeur disposait d'une liberté de manœuvre sans doute plus grande, sous réserve éventuellement de l'action d'héritiers vigilants dont nous avons aperçu quelques exemples. Mais il y avait l'intervention d'auteurs secondaires assumant la tâche de réviser ou d'augmenter le texte original, ou encore de le traduire. On peut estimer que l'entrée en scène d'un tel personnage modifiait peu le problème du rapport entre deux parties — un acteur intellectuel, un acteur économique. *Le Livre d'Arithmétique* de Mennher, dans l'édition anversoise imprimée par Jan Van Waesberghe, se présente comme « composé par feu Valentin Mennher Allemand : revu, corrigé et augmenté en plusieurs endroits par Michel Cognet ». Le partage du soin et du bénéfice entre Cognet et Waesberghe se calquait peut-être sur celui qui existait entre Mennher et son imprimeur antérieur. L'examen de toutes les occurrences d'un ou de plusieurs auteurs secondaires incite à douter qu'un schéma de substitution aussi simple soit généralement recevable. Les auteurs secondaires doivent retenir notre attention pour eux-mêmes, leurs noms n'ayant pas été indexés dans le répertoire bibliographique comme l'ont été ceux des auteurs et des éditeurs. A une consultation rapide, on risque de ne pas repérer ceux qui étaient simultanément auteurs pour leur propre compte. Sans en présenter la revue systématique, on en retiendra les aperçus qu'elle ouvre sur le rôle des éditeurs accueillant ou suscitant des continuateurs et des remaniements.

Ces aperçus donnent rarement le moyen de trancher un cas individuel. Prenons celui de la traduction anglaise, en 1593, des *Pratiques de chiffre* de Flory (Anvers, 1577). Comme le traducteur était John Weddington, marchand anglais ayant publié lui-même à Anvers en 1567 un manuel de comptabilité en anglais, on mettra à son crédit l'initiative de la traduction, plutôt que de supposer un dessein conçu par l'imprimeur londonien Thomas Dawson. La présomption est inverse pour une publication sans mention d'auteur secondaire, le traité d'arithmétique portugais de Gaspar Nicolas ; quatre fois imprimé à Lisbonne de 1519 à 1559, il paraissait à nouveau à Anvers en 1573, imprimé par les héritiers d'Arnold Birckmann. Comme l'édition suivante à Lisbonne (1594) est bien numérotée cinquième, celle de 1573, peut-être piratée, doit être considérée comme un pur produit de la librairie. Un manuel avait quelques chances de poursuivre sa carrière d'une génération à l'autre, si le fils comme Conrad Pöpping à Brunswick, succédait à son père en tant que maître d'école ; ce n'est pas le seul cas de continuité naturelle. A Lubeck, quand Arnold Möller junior reprenait le flambeau de son père, leur manuel

21. D.F. Mc KENZIE, art. cité, p. 397-398 et 420-421.

sortait toujours du même atelier : celui de Martin Janow en 1635 ; en 1647 et 1653 celui de Gottfried Jäger, successeur du successeur de Janow ; en 1675 celui des héritiers de Jäger.

L'auteur secondaire intervenait dans des circonstances sur lesquelles les renseignements font parfois complètement défaut ; tout contribue à l'obscurité à propos de la reprise par Christoph Achatius Hager du *Rekensboek* de Gerdt Hülsingk : peu d'éditions en sont conservées, et il n'y a pas de noms d'imprimeur. Otto Wesellow, maître de calcul à Brême, a plus de chance : auteur d'une petite arithmétique parue en 1610, il republiait en l'augmentant considérablement celle du Lubeckois Johann von Sesen (à Brême en 1617, à Hambourg en 1622) et parallèlement il traduisait en latin le manuel de Franziskus Brasser (à Brême en 1619, à Hambourg en 1622). Dans les deux cas, il donnait aux livres du prédécesseur un tour plus savant. Dans les deux cas, à Hambourg, il avait comme imprimeur Heinrich Carstens, un homme assez porté sur ce genre de publications puisqu'on lui doit aussi le traité de comptabilité « ad imitationem Neudorffianam » du même Wesellow (1623). Le moteur principal des rééditions pouvait être là le continuateur, fier de surpasser en savoir les auteurs réputés qu'il relançait. Quand Jacob Meyer à Bâle republiait l'*Arithmetica pratica* d'Anton Neudörffer, de Nuremberg, il ne craignait apparemment pas de concurrencer son propre *Compendium Arithmeticae*, bien que les deux eussent à peu près le même usage. On remarque qu'ils sortent tous deux des presses de Johann Rudolph Genath, dont le père Johann Jacob avait produit en 1609, l'arithmétique de Johann Jacob Roth [22].

Les rééditions multiples attestent que les libraires-imprimeurs avaient conscience de la valeur d'appel que conservait un titre avec son auteur. Le manuel d'arithmétique de Robert Record passa ainsi par plusieurs vagues d'augmentations. Dans les onze premières éditions dues à Reginald Wolfe, pendant toute la carrière de cet imprimeur travaillant aussi au service du roi, les additions de John Dee apparaissaient à partir de 1561. La troisième partie ajoutée en 1582, de nette coloration mercantile, provenait de John Mellis, maître d'école qui allait bientôt composer son manuel de comptabilité en puisant dans Oldcastle et dans Peele [23]. Cette seconde génération de Record correspond aux neuf éditions que le *stationer* John Harrison fit produire par divers imprimeurs. Après l'incorporation en 1615 de tables relatives au cubage des bois, une troisième génération était caractérisée depuis 1618 par les corrections de Robert Hartwell, et elle repassait dans le fonds de la librairie Harrison (7 éditions de 1631 à 1652), mais avec une continuité ultérieure du côté de l'impression : 8 éditions de 1646 à 1673 sortant des presses de Miles Flesher puis de son fils James. Cette officine importante a imprimé au total, de 1622 à 1684, une trentaine d'éditions de manuels d'une bonne douzaine d'auteurs, y compris à deux reprises l'arithmétique de Humphrey Baker, parallèle à celle de Record, et qui avait onze fois porté la marque de

22. La première édition du *Compendium* (1651) est d'un autre imprimeur ; Johann Rudolph Genath a imprimé de 1664 à 1703. En plus de deux éditions du *Compendium* (1665 et 1669) et de Neudörffer (1666 et 1695), on lui doit la *Stereometria* (Visier-Kunst) de l'ingénieur Georg Friedrich Meyer (1675 et 1691).

23. M.F. Bywater and B.S. Yamey, *Historic Accounting Literature : a Companion Guide*, Londres-Tokyo, 1982, p. 66-70. Précisons que la dernière édition de Record imprimée par Reginald Wolfe (1573) contient déjà une addition d'informations métrologiques internationales.

l'imprimeur Thomas Purfoot, de 1574 à 1631. D'où venait l'impulsion lors des révisions pratiquées sur Record ? Une hypothèse est plausible, celle d'éditeurs cherchant à améliorer le produit sans bousculer les habitudes, et recrutant en quelque sorte des auxiliaires. Tel auteur secondaire saisissait l'occasion de glisser une publicité pour son activité enseignante ; ainsi faisait Robert Hartwell, et déjà John Wade, correcteur déclaré d'une seule édition (1610), qui donnait l'adresse où il enseignait depuis seize ans l'écriture, l'arithmétique et la comptabilité. Une minutieuse comparaison des versions successives d'un manuel à si long succès décèle des modifications de forme et de fond, mais pas de rupture nette. L'édition de Record par Edward Hatton (1699) était totalement refondue, mais ce fut la dernière. L'intervention des continuateurs, au XVIII[e] siècle, sur les manuels de calcul composés au XVII[e], semble avoir été aussi plutôt conservatrice, n'affectant pas substantiellement la disposition initiale de la matière.

Cette dernière remarque vaut beaucoup moins pour les rééditions de manuels qui étaient faits pour le comptoir, les manuels à finalité très professionnelle offrant des informations techniques très variées sur la géographie des courants commerciaux, les usages des places, les institutions et les outils du négoce, les droits perçus. Que l'auteur y mêle ou non des réflexions sur l'art de la marchandise, l'utilité du livre tenait à l'abondance et à l'exactitude des renseignements de fait dont beaucoup devaient être mis à jour. Au fil de remaniements qui faisaient grossir le volume, avec parfois une refonte du plan, un même titre réimprimé finissait au bout d'un siècle par coiffer un texte complètement différent de celui du début. Ces mutations ont été étudiées à la loupe dans le cas du *Négoce d'Amsterdam* de Jacques Le Moine de l'Espine, paru en 1694 à la fois en français et en néerlandais[24]. Ce qu'il faut en retenir ici où il ne s'agit pas d'analyse des contenus, c'est le recouvrement énorme par l'auteur secondaire d'un auteur originel dont pourtant le nom est maintenu au titre. Le Moine de l'Espine, avant sa mort en 1696, avait déjà préparé une augmentation (édition en 1704), et l'édition française de 1710 était encore plus grosse. Mais le tournant fort intervenait en 1714 avec l'entrée en scène d'Isaac Le Long (1683-1762) et du libraire Johannes Ratelband qui, d'abord en partage avec Andries van Damme, édita les six impressions en néerlandais de 1714 à 1744 ; soit un gonflement de 782 pages à 1 658 pages. Isaac Le Long avait la plume fertile, aussi sur des sujets historiques et au service de son zèle confessionnel. Si on le range parmi les *minores* de la République des lettres, il serait injuste de voir en lui un polygraphe besogneux. Fils de marchand, il avait une envergure d'expert ; quand il quitta Amsterdam en 1744 à la suite de démêlés avec le consistoire, il mit en vente sa bibliothèque, presque 6 000 volumes catalogués. Ses qualifications d'informateur, en particulier dans le domaine des changes, n'ont-elles pas été acquises par ses travaux menés plus ou moins sur commande du libraire, en tout cas en liaison avec lui ? Johannes Ratelband était depuis 1702 co-éditeur des tables d'intérêt de Le Moine de l'Espine, qui dataient de 1687. Il rééditait depuis 1711, avec Andries van Damme, le *Wissel-Styl* (augmenté) de Phoonsen. C'est chez Ratelband que paraissait en 1729 la

24. Lucas JANSEN, « *De Koophandel van Amsterdam* ». *Een critische studie over het Koopmanshandboek van Jacques Le Moine de l'Espine en Isaac Le Long*, thèse Amsterdam, 1946.

suite de ce recueil de Phoonsen, composée par Isaac Le Long, qui décidément ne lâchait pas le filon. En 1732 paraissait une *Nieuwe Wissel Ordonnantie van Geheel Ruszlandt*, l'ordonnance du tsar Pierre II, « in de Russisch en Hoogduytsch Taalen, en volgens het Origineel in het Nederduitsch overgeset door Isaac Le Long »[25]. Pour conforter la mise en relief du libraire-éditeur, qui était détenteur du privilège accordé par les États de Hollande en 1715 et renouvelé jusqu'à 1744, on notera que les héritiers Ratelband bénéficiaient dans les années 1730 du concours du « mathématicien » Johann Philipp Graumann, corrigeant et augmentant le *Nouveau livre d'intérêt* (bilingue) de Le Moine de l'Espine. Il publiait en 1737 les tables d'arbitrage (*Het Licht des Koopmans*) du même Graumann, qui à l'époque donnait des leçons au fils du bourgmestre d'Amsterdam Daniel Hooft[26]. La coopération se prolongeait entre ces partenaires dans un secteur d'édition dont les produits touchaient à la fois le savoir académique et la pratique des affaires. J. Ratelband junior publiait en 1750 deux volumes in 4° — plus de 1 250 pages — de *Frankforter Wissel-Responsa*, traduits par Isaac Le Long. Le compilateur de ce recueil jurisprudentiel, Johann Ludwig Uhl, professeur à l'université de Francfort-sur-Oder, était le continuateur du *Corpus juris cambialis* lancé en 1742 à Leipzig par Johann Gottlieb Siegel, qui se référait à J.-C. König, lui-même traducteur de Phoonsen en 1717.

Alors que le tandem Le Long-Ratelband assurait à Le Moine de l'Espine une florissante postérité néerlandophone, les rééditions en français du *Négoce d'Amsterdam* tournaient court plus vite, en dépit ou peut-être à cause d'interférences avec la carrière *du Traité Général du Commerce* de Samuel Ricard (1637-1717). Issu du *Nouveau Négociant*, imprimé en 1686 à Bordeaux d'où Ricard s'était déjà réfugié en Hollande, le *Traité* était effectivement « plus ample et plus exact que ceux qui ont paru jusqu'à présent », en particulier que l'ouvrage de le Moine de l'Espine. Les continuateurs de celui-ci, déjà pour la réédition en français de 1710 antérieure au travail d'Isaac Le Long sur le texte néerlandais, ont puisé dans Samuel Ricard. Publié en 1700 par Paul Marret, le *Traité* en était en 1714 à sa troisième édition, toujours chez Marret, avec des argumentations incorporées dès 1705. La quatrième édition (1721) sortait chez un autre libraire, la veuve de Jacques Desbordes, pourvue d'un privilège des États de Hollande ; elle contenait une instruction de comptabilité dont l'auteur était Henri Desaguliers. Il faut voir là sans doute, au plan commercial, une reprise de Samuel Ricard par l'éditeur de Desaguliers ; Jacques Desbordes avait en 1701 partagé avec Adrian Braakman la diffusion de *La science des nombres* de Desaguliers[27]. Ce couplage Desaguliers - Samuel Ricard laissait isolé *L'art de bien tenir les livres de comptes*

25. L'édition originale n'a pas été trouvée jusqu'ici. La traduction hollandaise éditée par les héritiers de J. Ratelband fut incorporée ensuite dans la réédition à Rotterdam (1755) du recueil de Phoonsen-Le Long, par la même compagnie de sept libraires qui publia en 1763 la huitième impression du *Koophandel van Amsterdam* de Le Moine de l'Espine-Le Long.

26. Le manuel d'arbitrage de Graumann avait été publié en allemand depuis 1730. Mais *Licht des Kaufmanns*, Berlin, 1754, était présenté comme traduit du hollandais en allemand. Une version française non datée (environ 1740) s'intitule *Le guide des négociants*. Graumann fut directeur de la Monnaie de Brunswick, puis directeur général des Monnaies royales prussiennes.

27. Braakman et Desbordes partageaient aussi en 1702 l'édition de *La nouvelle pratique d'arithmétique* de Jean Monier de Clairecombe, un autre huguenot.

publié en 1709 par Samuel Ricard chez Marret, et qui fut réédité seulement en 1724, chez David-Paul Marret, avec remaniement par Jean-Pierre Ricard (1674-1728), le fils de Samuel.

C'est justement dans les années 1720 que les éditions rouennaises du *Négoce* et du *Traité* permettent de déceler les combinaisons croisées des libraires. Jean-Baptiste Machuel le jeune, de Rouen, reçoit le 10 novembre 1722 un privilège royal pour une nouvelle édition de Samuel Ricard, qui paraît en 1723 ; édition partagée avec ses confrères rouennais Jean-Baptiste Cailloué et Louis Du Souillet, ainsi qu'avec les parisiens Claude Saugrain, Denis Mouchet et Pierre Prault. Le texte est exactement celui de l'édition Desbordes d'Amsterdam de 1721 (donc Ricard plus Desaguliers). Simultanément, les trois rouennais publient, sous privilège royal du 29 janvier 1723, *Le Négoce d'Amsterdam*, « fait sur le plan de celui de Lemoine de l'Espine par Jean-Pierre Ricard ». Cette version très remaniée, très amplifiée par rapport à l'édition en français de 1710 (775 pages au lieu de 390), était sortie à Amsterdam dès 1722, sans privilège, chez le libraire N. Étienne Lucas ; elle se trouve aussi, datée 1723, avec l'adresse des héritiers de J. Ratelband à Amsterdam, et le privilège du roi de France. On pressent sous ces détails bibliographiques à quel point un titre et ses chances étaient pris dans des arrangements d'affaires entre commerçants. Mais c'est peut-être la disparition de Jean-Pierre Ricard, en 1728, qui a privé le manuel de Le Moine de l'Espine d'une suite en français parallèle à la version hollandaise d'Isaac Le Long. Le *Traité* de Samuel Ricard a été plus favorisé. Sa réédition de 1732 restait dans la ligne du processus habituel d'augmentation, avec une nouvelle addition due à Desaguliers et un complément de Nicolas Struyck, relatif aux calculs de change ; la Compagnie de libraires, éditrice, affichait le privilège qui avait été donné en 1721 à la veuve Desbordes. Il fallut attendre presque cinquante ans pour voir reparaître le livre en « édition entièrement refaite après un plan nouveau, rédigée et considérablement augmentée par Mr. de M. », en deux volumes, chez Daniel-Jean Changuion, éditeur en 1768 du *Commerce de la Hollande* d'Accarias de Sérionne, et aussi chez E. van Harreveld et A. Soetens. Le rédacteur, Tomas Antonio de Marien y Arruspide, était un marchand originaire de Bilbao établi à Amsterdam, et qui s'intéressait spécialement à l'Europe du Nord[28]. La métamorphose introduisait dans l'exposé une dimension d'observation sinon de théorie économique qui était étrangère au Ricard primitif. Or le livre se présentait comme une continuation : tactique de libraire vraisemblablement, en même temps qu'indice de la notoriété dont on créditait le nom de Samuel Ricard[29].

Un homme qui remodelait profondément un ouvrage pouvait avoir autant de poids, vis-à-vis du libraire, que n'en avait eu l'auteur au moment de la première édition. Si la portée de la révision ne dépassait pas des retouches et corrections ponctuelles, le travail de l'auteur secondaire s'apparentait plutôt

28. M. ZYLBERBERG, « Un centre financier " périphérique " : Madrid dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle », *Revue historique*, n° 546, 1983, p. 307 : Marien rentré en Espagne et banquier dans les années 1790. Son *Tableau des droits et usages de commerce relatifs au passage du Sund*, publié à Copenhague en 1776, fut repris en espagnol (1789) puis en danois et en allemand en 1795 et 1798.

29. La traduction en allemand (en 1783) par Thomas-Heinrich Gadebusch, professeur à l'Université de Greifswald, était bien « nach der sechsten ganz umgearbeiteten französischen Ausgabe », alors que la mention : sixième édition ne figure pas au titre de 1781.

à celui d'un employé de l'éditeur. Voici Paul-François Chicot, maître de calcul et comptable à Amsterdam, revoyant la quatrième impression (1717) de l'*Instructie van het Boekhouden* d'Abraham de Graaf ; malgré les « nombreuses annotations » annoncées au titre, le manuel n'avait pas grossi d'une seule page depuis la troisième édition de 1710. Le calibrage resta inchangé jusqu'à la dixième de 1755, la dernière où figure le nom du Chicot. Le vrai changement intervenu en 1717 était que le livre paraissait désormais chez le libraire Johannes Loots, pour qui Chicot exécuta aussi une traduction française (première et unique parution en 1718). Loots puis sa veuve étaient de 1717 à 1734 éditeurs d'Abraham de Graaf pour la comptabilité, et des *Koopmans-Reekeningen* d'Adam van Lintz, publiés antérieurement par l'auteur lui-même. La traduction française de cette *Arithmétique des marchands* (1719) était aussi de Chicot[30]. Rééditer des manuels qui peuplent les séries longues dans notre corpus, c'était non seulement la liberté d'action assurée — plus d'ennuis possibles avec l'auteur —, mais aussi la commodité sans doute fréquente de rétribuer maigrement la mise à jour.

A la limite, le libraire se dispensait de mentionner le nom d'un auteur secondaire ; ainsi quand « la Compagnie » à Amsterdam, produisit en 1770 une nouvelle édition de *La Science des négociants* de Mathieu de La Porte. Ce manuel de comptabilité réputé ne portait plus, depuis sa seconde édition en 1714 chez Charles Osmont et Guillaume Cavelier, de numérotation des éditions, jusqu'à celle de Paris en 1770. Chacune était dite « nouvelle..., revue, corrigée et augmentée », — en fait toujours les mêmes 622 pages du format oblong qui, paraît-il, contribuait à son succès. La nouveauté de l'édition d'Amsterdam était l'adjonction d'un traité des changes étrangers de quelque 150 pages, qui figure dans toutes les éditions ultérieures en français, sans jamais la moindre indication sur l'auteur de ce texte. Si le voile de l'anonymat traduit en l'occurrence une tactique, l'interprétation serait que les libraires entendaient miser exclusivement sur le prestige d'expert du défunt de La Porte[31]. Il y avait toujours eu, depuis qu'on imprimait des manuels, un contingent de publications sans nom d'auteur : les imprimés anodins du type tables de multiplication (les comptes faits ne sont pas une invention de Barrême !), ou des instructions de niveau tout à fait trivial. L'anonymat n'y avait évidemment rien à voir avec celui des écrits polémiques ou subversifs. C'était un anonymat de banalité, pour une matière située par sa pauvreté au niveau d'une *res nullius*. Il fallait bien qu'il eût existé un individu la confiant une première fois à une presse, mais les imprimeurs qui la reproduisaient n'avaient cure de cette origine. Certains croyaient habile de faire varier le

30. Loots tenait à son droit exclusif de publier A. van Lintz. Au titre de l'édition de 1721, le neveu de celui-ci, Jacobus van Lintz, auteur lui-même d'un manuel de comptabilité publié par Loots en 1714 et 1723, déclarait ne reconnaître comme ouvrage de son oncle que ce qui était imprimé par Loots. Déclaration identique d'Abraham de Graaf dans la quatrième édition de son *Instructie*, la première à être imprimée par Loots.

31. Les éditeurs ont voulu, dit leur avis, « réunir dans un seul volume portatif tout ce que cette matière a d'intéressant » ; ils écrivent aussi : « Le succès de cet ouvrage a paru exiger qu'on le rendit plus complet. Nous y avons donc ajouté ce que l'auteur s'était proposé de faire, et ce que la mort l'a empêché d'exécuter, c'est-à-dire le *Traité universel des changes étrangers...* ». Or Delaporte était mort depuis plus de quarante ans. Il est à noter que les éditions parisiennes jusqu'à 1770 avaient toujours un privilège. Celles d'Amsterdam n'en ont pas. Celles de Rouen (1782 et 1785), exactement conformes à celles d'Amsterdam, sont pourvues d'une permission.

titre. *L'Arithmétique et Manière de apprendre à chiffrer et compter* (Lyon 1548), peut-être dérivée de *La vraye manière* (1535 ?) devenait sans modification *Instruction de l'Arismétique*, et passait au XVII[e] siècle dans le fonds de la librairie troyenne.

L'étiquette « nouvelle invention », fréquente, avait valeur d'antiphrase pour désigner un produit consistant en tables, avec éventuellement des compléments divers, quelques « réductions » de mesures ou de monnaies, un calendrier de foires, voire quelques prières. C'est un livret de ce type qui constitue en 1682 la première pièce russe (*Scitanie oudobnoe*) de notre corpus. Rien n'illustre mieux le mécanisme de fabrication, au XVI[e] siècle, que le grain de fantaisie répétant les noms de deux auteurs fictifs : « Jules César Patavin », et « le Monte Regal Piedmontois, Professeur de Mathématique en l'Université de Paris ». Pour se limiter aux éditions de l'un ou de l'autre que nous avons trouvées, il suffit de noter les treize villes d'Europe, dans l'Empire, en France, en Espagne où elles ont été imprimées de 1580 à 1680 environ ; mais ni ce décompte ni les limites chronologiques ne sont limitatifs. L'énigme d'un fantôme à deux noms peut être considérée comme résolue grâce à un avis au lecteur inséré dans l'édition parisienne (1630, chez Cardin Besongne) de l'*Invention nouvelle* du prétendu Monte Regal. Celui-ci, nous dit-on, avait fait imprimer une partie de cet ouvrage en 1575 ; son serviteur le fit réimprimer (avec beaucoup d'erreurs) à Naples en usurpant le nom du maître, puis passa les monts, et le fit réimprimer sans lieu d'impression. Dans l'édition lyonnaise de 1677, il est aussi question d'une première édition qui aurait paru à Venise en 1575[32]. L'édition de cette camelote s'apparentait à celle des almanachs, où l'auteur imaginaire avait la vie dure. On en a un bel exemple avec le prétendu Rutilio Benincasa, dont l'*Almanacco perpetuo* véhicula l'arithmétique de Beltrano. Quand l'écrit anonyme n'était pas affublé d'un faux-nez, il restait un article suivi chez plus d'un libraire notable. De 1670 à 1711, Jean Guignard, un des premiers éditeurs du *Parfait Négociant*, et ses successeurs, produisaient à sept reprises au moins leur *Nouvelle méthode pour trouver la valeur de quelque nombre que ce soit d'écus blancs...*

N'ayant pas à partager décisions et pouvoirs sur les textes anonymes, l'éditeur manipulait à l'occasion des textes d'auteur, sans égard pour la paternité de celui-ci. Matthias Kramer, professeur de langues étrangères à Nuremberg, auteur de grammaires et de dictionnaires, publiait en 1693 chez Wolfgang Moritz Endter, avec privilège impérial et électoral, son *Secretario di Banco/Banco Secretarius*, manuel bilingue de correspondance commerciale contenant 300 lettres « bellissimes », réédité par le même libraire de Nuremberg en 1704 et 1726. Le libraire vénitien Hertz prenait ces lettres pour en faire une annexe aux deux dernières éditions du *Negociante* de Peri (1697 et 1707). Ne reproduisant que le texte italien, il avait la courtoisie de citer l'auteur : « il secretario di Banco di Mattia Cramero ». Un éditeur de Livourne, en 1708, publiait aussi le seul texte italien, sans nom d'auteur, mauvais exemple

32. L'édition lyonnaise de 1585 de Monte Regal, qu'avait vue D.E. Smith, *Rara Arithmetica*, p. 385, n'a pu être retrouvée. La première édition de Jules César dont nous avons pu vérifier l'existence est allemande (Leipzig, 1590, chez Abraham Lamberg qui était le plus gros imprimeur-libraire de la ville à cette époque). A Strasbourg, Monte Regal est publié par Anton Bertram (1619), imprimeur de l'Université ; à Danzig par Andreas Hünefeldt (1631).

suivi dans quatre éditions italiennes ultérieures sur les sept que nous avons repérées [33].

Escamoter le nom d'un auteur, il n'y avait pas là de quoi s'offusquer dans un univers où pullulaient les contrefaçons en tout genre. Une même dose de désinvolture se glissait aisément dans le montage en un seul livre de textes de plusieurs auteurs. Cette pratique visait à offrir un manuel plus utile, à plusieurs usages. Une formule courante consistait à assembler une arithmétique et une instruction élémentaire sur la tenue des livres. A partir de la douzième édition (1714) de l'arithmétique de John Ayres qui paraissait depuis 1693 chez Samuel Crouch et Josiah Blare, les libraires Daniel Midwinter et Thomas Norris, ayant repris ce manuel en 1711, l'allongeaient d'une trentaine de pages de Charles Snell. Celui-ci était un maître de calcul qui, avant cette date et encore parallèlement à son couplage avec Ayres, publiait divers livrets de comptabilité. Le montage était aussi simple que celui du *Visierbuch* d'Erhard Helm dans certaines éditions, surtout francfortoises, d'Adam Riese depuis 1533. Si l'adjonction se combinait avec une refonte de la partie principale de l'ouvrage, le travail consistant à tailler et recoudre était déterminé par des options de l'éditeur. Un exemple scruté de près fait apparaître ces transformations concertées.

Jan Coutereels, maître d'école anversois réfugié à Middelbourg, y publiait un manuel de calcul chez la veuve de Simon Moulert, parallèlement à son manuel de comptabilité paru dès 1603 chez Simon Moulert lui-même [34]. Deux autres éditeurs de Middelbourg reprenaient cette arithmétique après 1650, avec des orientations différentes. Anthony de Later, en 1653 (C 13.16) introduisait au milieu du volume vingt pages de comptabilité dont l'auteur n'est pas déclaré : peut-être David Cock dont A. de Later aurait publié un placard en 1651 ? [35] Jacques Fierens pour sa part étoffait sérieusement l'arithmétique de Coutereels dans son édition de 1657 (C 13.18), par des développements d'algèbre dus, entre autres révisions, au maître de calcul Cornelis Frans Eversdyck. On est tenté d'identifier celui-ci avec l'arpenteur, auteur du traité de jaugeage imprimé par Simon Moulert en 1613 (II/E 7.1). En tout cas, Eversdyck composait des tables d'intérêt publiées par Fierens en 1655 et 1663. Cette arithmétique plus savante n'a pas de postérité en Zélande, où depuis 1660 les rééditions du *Cyffer-boeck* de Coutereels étaient au contraire abrégées environ de moitié par rapport à celle de 1626 et 1634 [36]. La filiation

33. D'autres éditions nous ont sûrement échappé. Nous n'avons trouvé qu'une édition du manuel parallèle, bilingue français-allemand, de 1720 ; Kramer y est membre de l'académie prussienne des Sciences. D'après une source secondaire invérifiable, l'édition du *Secretario di Banco* de 1763 serait la quatorzième.

34. Pour clarifier la présentation, je donne les références avec le numéro d'ordre des éditions dans les deux premiers volumes d'*Ars Mercatoria* ; ici pour l'arithmétique C 13.8 (1626) et C 13.13 (1634). L'édition en français de 1610 (C 13.4) est un peu plus courte. Celle de 1645 (C 13.14), chez Gérard Moulert, a seulement 16 pages de plus, mais le titre y affirme qu'elle peut être considérée comme un « ouvrage nouveau ».

35. L'exemplaire de ce *broadsheet* mentionné au catalogue de l'I.C.A.E.W. (II/C 26.3) n'a pas été retrouvé dans cette bibliothèque. Ce serait l'exposé le plus comprimé de l'enseignement comptable de Cock.

36. L'édition d'Utrecht en 1690 (C 13.23) amplifie au maximum : 624 pages au lieu de 528 dans celle de Fierens. Publiée par l'imprimeur de la ville, elle a mobilisé deux auteurs secondaires : « Begonnen door Mr. Dirk de Grauw ; en volvoerd door een wel-ervaren Persoon in dese Konst ».

avec ces éditions Moulert ressort d'une indication figurant encore au titre, de 1660 à 1738 : « ut de Francoysche Tale overgeset door Hugo Cole ». Il était dit en 1626 et 1634 que ce Cole était maître d'une école française à Amsterdam. Ce qui a été conservé de plus ancien des œuvres de Coutereels ferait pourtant penser qu'il rédigeait originellement en flamand. Mais ce petit mystère de bilinguisme a moins d'intérêt ici que le montage annoncé dans les rééditions : « ende bygevoeght het kort Begrijp van't Italiaenus Boeckhouden ». En 1660, Jan de Klerk, libraire de Flessingue qui fait imprimer à Middelbourg se contente pour cette addition, de 16 pages, sans mention d'auteur. A partir de 1678, il s'agit de 32 pages ; l'imprimeur Aaron van Poulle, pour un libraire de l'Écluse, mentionne l'auteur David Cock (C 13.22 et II/C 26.15). Dans tous les cas la signature des cahiers est continue pour les deux parties de l'ouvrage[37]. Ce couplage illustre le processus de fabrication de manuels par les libraires-imprimeurs. Pour insérer un peu de comptabilité dans une arithmétique élémentaire, ils n'allaient pas chercher le savoir comptable de Coutereels lui-même, exposé dans un livre de bon niveau (C 13.3, C 13.5, C 13.6) qui, après 1631 n'avait qu'une réédition, à Rotterdam en 1655. David Cock, d'Enkhuizen, maître d'école à Arnhem, faisait mieux leur affaire. Lui aussi avait à son actif un gros manuel de comptabilité, édité en 1643 à Amsterdam par Hendrick Tjercksz de Vries (II/C 26.1). Mais il avait donné lui-même deux versions pour débutants en 1652 : une brochure de 48 pages (II/C 26.7), et un texte encore plus court à la fin de son manuel d'arithmétique (II/C 26.4) ; ces 28 pages étaient juste ce qui convenait aux rééditeurs zélandais de Coutereels[38]. Il faut souligner que cet abrégé ne passa pas dans les nombreuses rééditions, en Hollande puis dans les Pays-Bas méridionaux, de l'arithmétique de Cock[39].

Il y avait en somme une « cuisine » des éditeurs pour confectionner des brouets appétissants à l'usage de la jeunesse. Des recettes comparables servaient pour la réédition de grands manuels destinés à un public averti. Les extensions successives de la *Lex Mercatoria* de Gerard Malynes sont instructives à cet égard. L'ouvrage sortit en 1622, avec réémission en 1629. L'imprimeur de cette première édition Adam Islip, partageait la tâche pour la seconde (1636) avec son confrère Robert Young, imprimeur pour le libraire Nicolas Bourne du *Merchants Mirrour* de Richard Dafforne (1635), incorporé à cette seconde édition de Malynes lancée par Bourne. Bourne était encore l'architecte de la troisième (1656), qui contenait cette fois cinq textes annexés : à nouveau celui de Dafforne, deux autres, de John Collins et Abraham Liset, concernant également la comptabilité, le traité de John Marius sur le change

37. Dans la dernière édition connue, de 1738, le titre secondaire (de la section comptable) et daté 1739. L'imprimeur Gabriel Clément, qui est également papetier, orne la page de titre de la figure de géométrie qui se trouvait dans l'édition Fierens de 1657.

38. Intitulé identique dans II/C 26.4 et II/C 26.15 : « een korte ende grondighe onder richtinge, soo van het Italiaens Boeck-houden, als oock van de voornaemste hooft-stucken des Koophandels ». Ce texte est peut-être antérieur à 1652, date de la troisième impression de l'arithmétique de Cock ; la seconde impression de celle-ci (1645) n'a pas été trouvée et on ignore même la date de la première.

39. Il y cut après la mort de David Cock une réédition de son arithmétique à Dordrecht, révisée par son fils Simon et par Isaac Le Duc, qui avait traduit en français la troisième édition. La série continue ensuite à Amsterdam, où Michel de Groot et ses successeurs prennent le relais de Hendrick Tjercksz de Vries (quatrième à septième impression, 1680, 1696, 1702, 1734).

et un recueil de lois maritimes. Publiant par ailleurs des tables d'intérêt et comptes-faits, de William Webster, Roger Clavell, Richard Hodges, Bourne fut au milieu du XVII[e] siècle l'éditeur qui fit le plus pour pourvoir la librairie anglaise de manuels de comptabilité, alors que Dafforne déplorait la pauvreté de Londres en la matière, quand il revenait en 1630 des Pays-Bas, où il avait acquis son expérience[40]. Le montage de la troisième édition de Malynes fut conservé dans la dernière (1686), dont un des co-éditeurs, Robert Horne, prolongeait l'action de Bourne. Robert Horne, depuis 1670, et ensuite son successeur Thomas Horne publiaient des rééditions de Dafforne, Hodges, John Collins et surtout les rééditions de *The Merchants'Map of Commerce* de Lewes Roberts (1671, 1677 et 1700). L'habillage parfois varié dont des éditeurs habiles dotaient un grand manuel était un sérieux adjuvant pour un succès durable.

Parmi les raisons du long prestige conservé au XVIII[e] siècle, en France et à l'étranger, par le *Parfait Négociant* de Jacques Savary, il y avait certaines qualités originelles du livre, et son adaptation à un modèle socio-culturel stable. Il convient aussi de se demander comment le Savary a été servi par ses éditeurs successifs. Les premiers étaient Louis Billaine, mort en 1682, et Jean Guignard. Le nom de Billaine, libraire littéraire et éditeur de travaux d'érudition des Mauristes, est un emblème de la dignité qu'assignait à son ouvrage un auteur imbu de sa proximité avec le pouvoir colbertien. Mais Billaine était aussi associé en affaires avec Denis Thierry, promoteur de Barrême. Guignard, qui ne dédaignait pas de publier un manuel trivial, était aussi l'éditeur des *Institutes du droit consulaire* de Jean Toubeau, imprimeur et prévôt des marchands de Bourges ; pour la seconde édition de Toubeau, il partageait avec Jean-Antoine Colomiez, de Toulouse. Il écoulait un traité de jaugeage paru à Metz (II/G 16.2). Le gros recueil de *Parères* de Savary, paru en 1688, attestait l'orientation de Guignard vers la jurisprudence. Une autre coopération avec un partenaire provincial fut peut-être à l'origine des quatrième et cinquième éditions du *Parfait Négociant*, éditions lyonnaises pour lesquelles le libraire Jacques Lyons reçut privilège de six ans le 15 novembre 1696[41]. Avec le nom de Lyons apparaissait une novation ; il annexait au texte de Savary (celui d'une des versions de 1679 : II/S 6.4) les ouvrages de Jacques Dupuy de la Serra et de Claude Naulot. Couplage donc, mais sans incorporation : chacune des trois composantes a sa propre pagination, avec discontinuité des signatures des cahiers. La présentation évolue cependant vers l'unification. Dans la quatrième (1697), les annexes ne sont pas annoncées à la page de titre. Au titre général de la cinquième, on lit « Augmentée d'un nouveau traité des changes étrangers » ; l'apport de Dupuy de la Serra n'est donc pas mentionné. Dans la sixième enfin, dernière édition de Lyons (1712), le signalement est complet : « Augmentée de l'art des lettres de change et d'un nouveau traité des changes étrangers », mais sans que soient donnés les noms des auteurs secondaires.

40. E.P. De Booy, « Naar school » (*Tijdschrift voor Geschiedenis* 94, 1981, p. 433) : maître d'école à Amsterdam, Dafforne y avait publié en 1627 un traité de grammaire.

41. Sur l'un des exemplaires examinés de la cinquième édition, Jean Guignard figure à l'adresse avec Jacques Lyons (II/8.6.9).

Comme Naulot était un marchand lyonnais, il y a de fortes chances que ce soit Jacques Lyons qui ait pris l'initiative du montage, que conserveront, selon des modalités diverses, tous les éditeurs du manuel de Savary au XVIII[e] siècle ; on connaît d'ailleurs avec certitude un lien indirect, antérieur à 1697, entre le libraire et Naulot[42]. Mais l'inspiration pouvait venir d'un précédent partiel : la réunion dans un même volume de Dupuy de la Serra et de Naulot, par le libraire bruxellois Simon T' Serstevens (II D 27.4 et II/N 1.6), si ce volume non daté a bien été publié avant 1697[43]. Le dispositif englobant les trois textes se resserrait dans la septième édition du *Parfait Négociant* (1713), publiée à Paris par Michel Guignard et Claude Robustel ; la pagination y est continue, le titre mentionne les auteurs secondaires, et pour la première fois celui du fils ayant revu et augmenté l'œuvre de son père : Jacques Savary des Bruslons (1657-1716), bénéficiaire du privilège du 19 mars 1712 pour quinze ans. Seul détenteur ensuite du privilège, Robustel republiait les *Parères* (seconde édition en 1715 et troisième en 1724) séparément de ce qui était désormais le tome I des œuvres de M. Jacques Savary (huitième édition en 1721, avec la vie de l'auteur par son autre fils, Philémon-Louis Savary (1654-1727). C'est seulement en 1726, à Amsterdam que sortit une édition donnant en même temps les deux tomes, et qui se qualifie aussi de « huitième édition ». Nous quitterons là les rééditions du *Parfait Négociant*, prises ensuite dans l'orbite du *Dictionnaire universel de Commerce*. Le demi-siècle ici scruté a suffi pour mettre en relief le rôle des éditeurs dans le pilotage du plus célèbre manuel du XVII[e] siècle.

Un titre souvent réédité apparaît, après coup, comme un bon filon. Les libraires qui l'exploitaient s'attachaient souvent à y apporter un plus valorisant, soit en contribuant indirectement au remodelage du contenu, soit en améliorant la présentation matérielle pour offrir plus de clarté ou de commodité. La typographie, la misc en pages avaient leur importance, dans les manuels comme dans n'importe quel livre, mais avec des traits spécifiques. Par exemple, l'utilisation dans le texte d'abréviations conventionnelles passait mieux si l'imprimeur en donnait un tableau, comme on le constate tôt à Venise au XVI[e] siècle. La table insérée à la fin du *Libro de Arithmetica & Geometria*, in 4°, de Francesco Feliciano di Lazisio figure dans les éditions imprimées depuis 1526 par Francesco Bindoni et Maffeo Pasini, et encore dans celles de Francesco de Leno de 1560 à 1570. Il n'y a rien de tel dans le *Libro de Abaco* du même auteur, un in 8° plus bref et élémentaire. Bien entendu la qualité matérielle avait un coût. Celle du *Trattato* de Tartaglia, d'une haute perfection, n'a pas favorisé une large diffusion. La meilleure arithmétique du XVI[e] siècle, comme arithmétique et comme initiation aux opérations du commerce fut rééditée une seule fois. Elle a eu dans la librairie le destin d'un ouvrage scientifique, lourd *in-folio* pour une élite.

42. *Le vrai tarif*, de Naulot (II/N 1.4) avait une troisième partie annoncée au titre : c'est le traité de géométrie pratique de Claude Curel Duverbois (II/C 41.1), édité par Jacques Lyons conjointement avec l'auteur.

43. Le même couplage porte la date de 1706, et l'adresse de François T'Serstereus, avec une signature continue pour les deux textes. L'édition non datée de Simon contient l'approbation du 7 février 1690, qui avait été accordée aux premières éditions parisiennes de *L'Art des lettres de change*, dont celle de 1693 qui « se vend aussi à Gand chez Jean Danckaert ».

Une innovation touchant une matière très répandue dans les manuels illustre la fécondité d'un apport technique au service de la perception. L'édition de 1602 de l'*Arithmétique* de Jean Trenchant contient, sous forme de dépliant, ce qui est sans doute le premier tableau croisé jamais imprimé dans un livre. Cette table de correspondance des poids de 22 places de commerce est construite sur une information donnée intégralement dans un manuel anonyme imprimé, aussi à Lyon, en 1571, par Charles Pesnot : *Tariffe et concordance des poids de plusieurs provinces...* On ignore qui a eu l'idée du dispositif dont le libraire Jean Pillehotte a bien saisi l'intérêt au moment de rééditer, sans autre modification, le livre de Trenchant qu'il avait publié antérieurement : en 1578 avec Michel Jove (l'éditeur originel), puis en 1588. L'avantage est de condenser sur un feuillet les centaines de relations dont l'énoncé verbal occupait vingt pages dans le texte de 1571, et de rendre impossibles des confusions dues à une compilation non vérifiée, telle qu'on en a des exemples dans le manuel de Lorenz Meder[44]. Il y avait donc de bonnes raisons pour que le tableau croisé fît désormais partie intégrante du manuel de Trenchant. Il s'y trouve en effet dans toutes les éditions suivantes à Lyon, à Paris (1617), et enfin à Rouen (de 1632 à 1675), celle de 1632 portant d'ailleurs la marque de Jean Pillehotte « Laudabile nomen domini ». Deux libraires republiant Trenchant, les Rigaud à Lyon et Behourt à Rouen, rééditaient dans la même période aussi l'*Arithmétique* de Pierre de Savonne ; on est un peu surpris de constater qu'ils n'incorporaient pas le tableau à ce manuel de Savonne destiné pourtant au même public que l'autre. En revanche, le tableau croisé trouvait place dans la seule édition lyonnaise (1631, chez la veuve de Claude Rigaud et Claude Obert) de l'*Arithmétique et Arpentage universel* de Jean Abraham dit Launay, dont il existait dix autres éditions à Rouen de 1605 à 1678, toutes dépourvues de ce tableau.

L'originalité du dispositif, une sorte de tour de main, est donc restée d'abord un apanage d'ateliers lyonnais, qui même ne l'ont pas généralisé chez eux. D'autres imprimeurs reproduisaient encore la même information sur les poids dans sa forme textuelle de 1571, tel celui de Vienne, en Dauphiné, qui en 1624 ajoutait la « Tariffe et concordance » à sa *Table des espèces d'or et argent courant*. Les deux morceaux passaient tels quels en 1630 dans la réédition parisienne du pseudo-Monte Regal, publiée par Cardin Besongne. C'est justement à ce libraire que François Legendre confia son *Arithmétique*, initialement publiée par l'auteur lui-même. Les rééditions successives de ce manuel annoncent au titre une table « du rapport réciproque de la Lb de poids de 22 endroits les plus notables pour le trafic et négociation » ; c'est toujours l'énoncé verbal de 1571. A Lyon au contraire, le tableau croisé se trouve dans une édition de l'arithmétique de Jacques Challier (1671) et dans le manuel de comptabilité de Pierre Pourrat (1676), qui mérite de ce point de vue une attention particulière. Car Pourrat ne se contente pas de reproduire le tableau de Trenchant. Il le simplifie judicieusement en groupant sur la même ligne les localités dont les unités de poids sont données comme

44. Meder donne dans le même chapitre de nombreuses listes de « Respondierung » non dénuées d'incohérence. Cf. dans l'édition H. Kellenbenz, *op. cit.*, p. 274 (100 livres à Florence font 114 livres petites à Venise) et p. 283 (100 livres de Venise à la Suttila font à Florence 114 livres) : dans cette dernière liste, toutes les relations réelles sont inversées.

identiques (Paris, Besançon, Strasbourg), ce qui ramène le nombre de positions à 12 au lieu de 22. Et surtout il fait usage du même dispositif de croisement pour présenter la correspondance entre 20 unités de mesure de longueur. La technique du tableau croisé n'avait pas franchi les Alpes à cette époque. Pour faciliter la consultation du recueil de renseignements métrologiques de Finetto Oberti, publié en 1643, la *Tavola* ajoutée dans la réimpression de 1657 n'était qu'un index des localités considérées. Avant la fin du XVII[e] siècle cependant, le principe du croisement était assimilé au-delà de la simple copie du modèle de 1602. Comme Pourrat, Samuel Ricard (1686) et Claude Irson (1687) offraient des tableaux croisés de leur propre cru[45].

La contribution qu'un savoir-faire d'imprimeur apportait sur certains points à la qualité de l'instrument qu'il mettait matériellement en forme est un aspect secondaire de la fonction éditoriale. C'est comme entrepreneur commercial que le libraire pesait sur l'offre et le débit des manuels, poids particulièrement décisif comme on l'a vu par l'offre des rééditions. On est donc conduit à chercher comment cette catégorie de livres s'inscrivait dans les stratégies des éditeurs.

III. Les stratégies éditoriales

On se persuade assez aisément que les intérêts de l'édition étaient un facteur important pour la prolifération collective des manuels et pour les succès singuliers de certains. Mais les incertitudes paraissent décourageantes si, retournant la question, on cherche à évaluer l'incidence de ce type de publications sur l'état général de la librairie ou sur les affaires des maisons d'édition. Elles correspondent à des zones d'obscurité déjà évoquées au fil de nos réflexions. Tout tourne autour de la place des manuels au sein du marché du livre.

Il va de soi qu'en aucun cas l'article « manuel de pratique commerciale » ne figurait au premier plan du travail d'un atelier ou du catalogue d'un libraire. Le récolement de toutes les adresses transcrites dans les notices de notre corpus montre que certains éditeurs publiaient sensiblement plus de manuels que la majorité de leurs confrères. Mais le pointage du « score » de chacun n'a pas grande signification, s'il ne peut être rapporté à la durée et à l'ampleur de l'ensemble de l'activité éditoriale de l'intéressé. Dans certains cas, on peut même se dispenser de poser la question. Parmi les parutions que nous avons repérées, 15 à 17 % concernent des ouvrages imprimés dans des localités — presque trois quarts des lieux d'édition attestés — qui ont fourni un contingent minime (pas plus de cinq éditions sur une période de cent ans). Cette limite conventionnelle devrait être fixée plus haut pour circonscrire dans la répartition l'émiettement qui exclut toute possibilité de discerner là des éditeurs « spécialisés ». La dispersion reste encore frappante dans le champ qui a donné la grosse majorité des éditions : plus de 80 % ont

45. Dans *Le nouveau négociant*, le tableau des aunes (entre les pages 16 et 17) porte sur 17 unités, celui des poids (entre les pages 40 et 41) sur 14 unités. *La Pratique générale et méthodique des changes étrangers* contient (entre les pages 418 et 419) un tableau des poids de 37 villes ; mais les réductions de mesures de longueur ne sont pas mises en tableau croisé.

paru dans une cinquantaine de villes, mais ce sont les villes qui comptaient le plus grand nombre d'imprimeurs et de libraires. En outre, ce gros bloc de manuels comprenait les séries longues, c'est-à-dire des ouvrages publiés forcément par plusieurs générations d'éditeurs. D'un fichier dérivé de l'indexation avec l'idée d'en tirer un tableau de fréquences, il est en définitive plus judicieux d'extraire une pluralité de profils, permettant de pondérer un pur décompte d'éditions réalisées, par des correctifs de qualité (livre important ou opuscules anodins) et par la considération du contexte local ou territorial.

A Lubeck par exemple, l'édition de manuels est quasiment accaparée au XVI^e siècle par Johann Balhorn père et fils. A eux deux, de 1527 à 1604, ils réalisent presque 230 impressions en bas-allemand, dont 11 éditions de manuels de calcul ; c'est beaucoup sur un total de 15 éditions lubeckoises de manuels. Voilà les dimensions assez précises de la spécialisation des Balhorn pour ce qui nous concerne, en ce siècle où l'on connaît 23 imprimeurs lubeckois. Une spécialisation du même ordre s'observe à Danzig (17 imprimeurs au XVI^e siècle) avec trois générations de Rhode : Franz, Jacob et Martin, imprimeurs du Conseil de la ville (1538-1617). Du grand-père au petit-fils, ils ont à leur actif les parutions danzicoises de Ellenbogen, Hübner, Gamersfelder, Brodoch, Sartorius, Lehmann, soit toute le production antérieure à 1630 à la seule exception du manuel de comptabilité d'Ambrosius Lerice. A Francfort-sur-le-Main, où nous aurons à revenir pour le tour d'horizon à l'échelle européenne, voici au XVII^e siècle un cas propre à concrétiser le principe de pondération avancé ci-dessus. Le libraire Johann Peter Zubrodt apparaît dans le corpus pour trois publications seulement, imprimées par Paul Humm en 1669 et 1671. Ce score modeste retient l'attention en raison d'un livre vraiment important : la seule traduction qui ait été faite du gros manuel de change hollandais de Martin Van Velden, paru à Amsterdam en 1629 et 1647. Zubrodt était un éditeur notable d'ouvrages savants de théologie, de droit et de médecine, qui devint en 1679 sous-bibliothécaire de l'Électeur de Mayence. En faisant connaître Van Velden, il encadrait en quelque sorte le sujet par deux pièces d'accompagnement, un petit manuel de comptabilité de Nicolas Beusser et une arithmétique de Johann Caspar Keyser : deux œuvres trop pâles pour marquer le point si l'intention était bien de grouper. L'opération en tout cas n'eût pas de suite, Zubrodt mourant très endetté en 1682.

Sans nourrir d'illusion sur la portée d'observations chiffrées, il faut tout de même s'y référer pour reconnaître, dans le troupeau des éditeurs de manuels, certaines têtes émergeant assez nettement, et pour tirer de là quelques enseignements sur les formes que prenait une relative spécialisation, selon les conditions propres à chaque aire culturelle. A Venise, les premiers manuels imprimés datent de l'époque où un imprimeur de premier plan, Erhard Ratdolt, produisait à la fois la première édition des *Éléments* d'Euclide (1482) et le *Libro de Abacho* de Pietro Borghi (1484) : science humaniste et savoir pratique[46]. Au XVI^e siècle, cinq imprimeries donnaient presque la moitié

46. Martin LOWRY, « L'imprimerie, un nouveau produit culturel », dans *Venise 1500*, sous dir. de Philippe BRAUNSTEIN, Paris, 1993, p. 62-63 ; Ratdolt a réalisé 66 impressions de 1476 à 1486, avant de repartir à Augsbourg.

des éditions de manuels, si l'on prend comme unité un groupe familial, les Bindoni ou les Nicolini da Sabio par exemple. Les presses dirigées par des porteurs de ces patronymes, puis celles de Francesco de Leno et de Francesco Rampazetto ont produit depuis 1520 environ le gros des manuels courants : les rééditions de Borghi, Feliciano, Mariani, les Tagliente. Il y avait en somme affinité entre ces auteurs et des imprimeurs à leur niveau, n'appartenant pas au gratin de l'édition vénitienne[47]. Les ouvrages plus relevés étaient publiés par des typographes plus distingués, Manzoni par Comin da Trino, Tartaglia par Curtio Troiano.

Le panorama était différent dans l'Empire, où la publication de manuels d'arithmétique, liée au mouvement de réactivation des études, bénéficiait indirectement des souffles réformateurs. Accompagnant en mineur l'explosion polycentrique de l'imprimé polémique et religieux, elle avait une vigueur précoce à Erfurt, où Matthes Maler et Melchior Sachs à eux deux sortaient entre 1510 et 1553 plus de 450 impressions, dont une quinzaine d'éditions de livres de calcul ; c'était le démarrage d'Adam Riese. L'élan était vigoureux aussi à Wittenberg, où Georg Rhau, ancien maître d'école d'Eisleben, imprimait l'arithmétique de son collège Johann Albert. Mais le foyer le plus rayonnant des savoirs anciens et modernes était Nuremberg, avec son organisation scolaire modèle. Dans la ville de Lorenz Meder, le plus gros imprimeur-libraire du second quart du siècle était Johann Petreius, beau-frère de Johann Neudörffer ; sur plus de 800 ouvrages il réalisait une dizaine d'éditions de manuels, Rudolff surtout, mais aussi Gottlieb et Schweicker. Dans cette Allemagne qui avait été le berceau de l'imprimerie, l'activité d'édition était inexistante avant 1530 à Francfort-sur-le-Main, dont les foires firent ensuite un haut lieu du commerce international du livre. Christian Egenolff fut localement l'acteur vedette du développement ; il fut aussi celui à qui convient le mieux le qualificatif de spécialiste en manuels. En vingt-cinq ans, il imprima plus de 500 ouvrages, rééditant Köbel, Apianus, Adam Riese, Schreiber (soit 13 éditions retrouvées, mais certainement davantage). Dans le demi-siècle suivant, ses héritiers en imprimèrent ou firent imprimer le double, dans une production de plus de 700 ouvrages. La firme Egenolff publiait dans les divers domaines du savoir, des livres illustrés, sans ambition de luxe ou autre, de contenu et de prix accessibles à un large public moyen. Ce style dominait aussi dans la production d'autres ateliers francfortois, telle l'imprimerie qui de 1546 à 1580 passa de Hermann Gülfferich à Weigand Han puis à Georg Rab. On a conservé le mémoire des ventes effectuées à la Foire de 1569 par le libraire intermédiaire Michael Harder. Parmi les 5 918 livres, généralement allemands, qu'il écoulait aux libraires venant s'approvisionner, il y avait 343 *Rechenbücher*, dont 150 d'Adam Rises[48]. Les imprimeurs d'autres régions allemandes tenaient compte de l'importance de ce débouché. Dans son *Rechenbuch* de 1601, Lambert Rassfeldt, de Münster, glissait un avis pour excuser quelques défauts de typographie : on avait fait

47. F. ASCARELLI, M. MENATO, *La tipografia dell 500 in Italia*, Florence, 1989. Ascarelli évalue à plus de 200 le nombre des impressions de Francesco Bindoni et Maffeo Pasini, dont nous connaissons 13 éditions de manuels. Le même auteur attribue une vingtaine d'impressions à Francesco de Leno, dont nous avons 11 éditions de manuels.

48. R. WITTMANN, *Geschichte des deutschen Buchhandels*, Munich, 1991, p. 71-72.

le tirage à la hâte en raison de la proximité de la Foire de Francfort[49]. Au XVII[e] siècle, personne à Francfort n'approche même de loin un score comme celui d'Egenolff en tant qu'éditeur de manuels. Il n'y a pas davantage de vedettes à Leipzig ; les grands libraires qui commencent à la fin du siècle à y dominer l'édition générale, les Lanckisch, Weidmann, Gleditsch n'apparaissent dans notre corpus que pour quelques unités avant 1700. Nuremberg en revanche avait dans la seconde partie du XVII[e] siècle une firme qui se détachait du commun. Les Endter, ceux de la branche issue de Wolfgang l'aîné, éditeurs de milliers d'ouvrages, publiaient la majorité des manuels divers paraissant alors dans cette ville.

La part prise par Anvers à la publication de manuels était considérable, une moitié environ du contingent néerlandais du XVI[e] siècle ; cette concentration serait plus forte si l'on ne tenait pas compte des livrets anonymes sortant en plusieurs villes des presses qui imprimaient les ordonnances monétaires. A Anvers même, la production était éparpillée entre des officines qui, excepté celle de Gilles Coppenius, imprimeur d'Ympyn et de Mennher, réalisaient rarement plus de deux ou trois éditions ; on a vu ce qu'il en était pour Plantin. Cette situation d'ensemble fait mieux ressortir le trait de spécialisation chez les Van Waesberghe, Jan père et fils, qui émigrèrent d'Anvers à Rotterdam avec leur fonds comprenant notamment les manuels de langues, Meurier, Bourlier, Gérard de Vivre, mais aussi des arithmétiques, soit une bonne vingtaine d'éditions, avec un prolongement par Pieter Van Waesberghe au milieu du XVII[e] siècle. Amsterdam assurait au XVII[e] siècle plus de la moitié des publications de manuels paraissant aux Provinces Unies, un peu moins de la moitié si la proportion est calculée par rapport à l'ensemble des Pays-Bas. C'était approximativement la même proportion qu'à Anvers au siècle précédent, mais pour un effectif double, de sorte que quelques libraires atteignaient un score de dix ou douze éditions. Cela correspondait au succès honorable d'un ou deux maîtres d'arithmétique et de comptabilité. Willem Jansz Stam par exemple, faisait de 1609 à 1647 dix éditions de Waninghen et de Buinga. Jan Jacobsz Bouman, Michel De Groot ou Theunis Jacobsz présentaient un profil analogue. Visiblement les grands éditeurs d'ouvrages d'érudition et de littérature, ceux aussi qui misaient sur la vogue des navigations et explorations, ne se préoccupaient pas de faire imprimer des livres d'instruction de pratiques marchandes. Ces manuels appartenaient à la sphère « nationale » de la librairie néerlandaise, comme l'atteste le faible nombre de leurs éditions en français : pour la méthode de comptabilité de Waninghen, deux éditions en français contre dix en néerlandais. Les libraires français d'Amsterdam ne prirent position qu'après 1690 dans ce secteur, ou plutôt sur son versant pré-encyclopédique, où nous avons rencontré Ricard et quelques autres, esquissant la tonalité internationale du XVIII[e] siècle.

Dans l'édition française, les manuels étaient au XVI[e] siècle quantité négligeable sauf à Lyon, presque négligeable même à Paris, car nous avons peut-être outrepassé la limite en retenant des ouvrages, Forcadel par exemple, qui ressortissaient plus de la mathématique en général que de l'arithmétique

49. C'était la version en haut-allemand du manuel de Rudolf Kate, publié d'abord en bas-allemand en 1593. Rassfeldt était à Münster imprimeur de l'évêché et faisait beaucoup de livres scolaires.

commerciale. La propension à publier des travaux savants ne poussait pas un éditeur comme Cavellat à répandre des écrits de vulgarisation ; on perçoit encore plus tard une telle orientation des choix. Le filon lyonnais était mince, essentiellement redevable à deux auteurs, Savonne et Trenchant, mais il était exploité de manière assez intensive par un groupe d'imprimeurs-libraires ayant en commun un fort engagement catholique et des activités tournées vers les articles légers se débitant bien, les petits livres, les occasionnels. Voilà à peu près le profil, de Michel Jove, imprimeur des Jésuites, à son gendre Jean Pillehotte et ensuite au clan Rigaud. Sont à mettre au compte de Benoît Rigaud et de ses successeurs, entre 1560 et 1640 environ, au moins 25 éditions de manuels. C'est dans la constellation des libraires de la Ligue que l'arithmétique commerciale a pris pied à Paris, et également à Rouen. A Paris la dissémination des publications se prolongeait au XVII[e] siècle : des manuels sans réédition ou presque ; des éditeurs ne suivant pas plus l'article pour lui-même qu'un auteur en particulier. Les plus forts s'en désintéressaient, tel Cramoisy, ne faisant d'affaires dans cette direction que par sa mainmise sur l'impression des édits monétaires. L'attachement entre la librairie Besongne et François Legendre, dont on a dit précédemment la durée, était une exception à cette dispersion, qui s'atténua pendant le dernier quart du siècle. Ce changement pourrait se résumer sommairement en la combinaison d'un phénomène Savary et d'un phénomène Barrême. Savary conférant au négociant la dignité sociale, avec la caution du pouvoir, la matière s'élevait au point où un discours à son propos pouvait être offert comme lecture à l'honnête homme ; elle entrait un peu dans le cercle de la librairie générale par Billaine et Guignard, puis Robustel, les Étienne. Mais le fait que Billaine était l'associé habituel de Denis Thierry souligne opportunément qu'étaient en jeu des logiques d'entreprise, et c'est à ce titre que Barrême a compté.

Les ouvrages de Barrême, entre 1670 et 1700, représentent au moins 16 % de toutes les éditions parisiennes de manuels. Au début il était son propre éditeur, mais il ne tarda pas à traiter avec Denis Thierry. En 1677, Barrême fit prolonger pour vingt ans le privilège de sept ans qu'il avait obtenu en 1670, et il en fit cession à Thierry[50]. Celui-ci continua jusqu'à 1703 à éditer les divers manuels de Barrême ; il était aussi l'un des associés chargés de la publication des ordonnances royales : nous le trouvons de ce fait comme imprimeur des *Conférences des nouvelles ordonnances*, de Philippe Bornier, de 1689 à 1703. Denis Thierry appartenait à la fleur de la bourgeoisie parisienne ; en 1690, il dotait sa fille de 25 000 livres, la signature du contrat de mariage étant rehaussée par des témoins distingués, les historiographes du roi Racine et Boileau[51]. La connivence avec Thierry dura encore après la mort de François Barrême en 1693, et c'est peut-être la disparition de Thierry qui incita Barrême fils à reprendre la gestion commerciale des publications

50. L'auteur a cédé « tout son droit desdicts privilèges et continuations d'iceux, à Denis Thierry, imprimeur-libraire et ancien Consul des marchands à Paris ; et lui en a vendu tous les exemplaires qu'il en avait fait imprimer, moyennant les sommes de deniers que le dit Thierry lui a payées suivant sa quittance » : ce passage est dans l'extrait de privilège figurant dans les ouvrages à partir de 1685.

51. J.F. BELHOSTE, « Les entrepreneurs du Dijonval », dans *La manufacture du Dijonval et la draperie sedanaise 1650-1850*, Cahiers de l'inventaire. Ministère de la Culture — Région Champagne-Ardennes, 1984, p. 91 : Élisabeth Thierry épousait François Celière, marchand mercier parisien et entrepreneur textile à Sedan.

familiales[52]. A partir de 1704, nous avons — évidemment sans assurance d'être complets — vingt éditions et rééditions avec le même type d'adresse : chez la veuve Macé ou chez la veuve Bessin, ou chez la veuve Villery, et toujours avec indication du domicile : dans la maison de Barrême, d'abord au bout du Pont-Neuf, au coin de la rue Dauphine, puis Quai de Conti. Le détail des avis au public suggère que ces veuves travaillaient au service de Barrême, plutôt que comme libraires indépendantes[53]. Mais avant la fin de la série des veuves, qui va jusqu'en 1724, on voit réapparaître au titre un véritable éditeur, Jean-Geoffroy Nyon (une première fois en 1710, continuellement après 1720). A vrai dire, il s'agissait toujours d'affaires de famille. Nyon avait en 1712 la même adresse que Barrême, et Nicolas Barrême épousait en 1719 Anne-Marie Nyon[54].

La nouvelle étape ouverte dans ces années-là pour l'histoire éditoriale des œuvres de Barrême fut bientôt celle du partage entre les Nyon et des confrères eux aussi fort en vue dans la librairie parisienne, les David, les Didot et beaucoup d'autres. Ils étaient déjà huit sous le titre de l'*Arithmétique* de Barrême édition de 1740. A la fin des années 1780, le libellé de l'adresse, « Les libraires associés », renvoyait à la page d'en face où étaient énumérés dix-sept noms. Les entreprises qui s'intéressaient ainsi aux manuels de Barrême n'en faisaient pas leur choix exclusif. L'association était de règle aussi, groupant plus ou moins les mêmes firmes, pour les rééditions de Legendre et de De La Porte. Pour celui-ci il y avait partage dès 1704 entre Charles Osmont, qui avait été le premier éditeur en 1685, et Guillaume Cavelier, tandem devenu un quatuor en 1732. Dans le cas de Legendre, le privilège pour la réédition de 1712 était au nom de Henry Charpentier ; on ne découvre le partage qu'en comparant quatre exemplaires portant chacun une adresse unique différente (Charpentier, Jean Geoffroy Nyon, Michel David, Michel Guignard et Claude Robustel). Il faut tenir pour certain que toutes les suivantes étaient partagées aussi, même quand, n'ayant examiné qu'un exemplaire, nous ne donnons qu'un seul nom d'éditeur dans la notice. En 1774, il y a une liste de 16 libraires associés, dont huit figurent aussi dans la liste correspondante de l'édition 1787 des *Comptes-faits* de Barrême. Rien n'autorise à en conclure que la production du genre manuels avait pris plus de poids dans le chiffre d'affaires global de tel éditeur, ou de la librairie en général. Mais les manuels consacrés se débitaient assez favorablement pour que beaucoup de firmes, et parmi les meilleures, tiennent à être activement présentes dans ce secteur du marché. Un infléchissement comparable s'observe à peu près au même moment, c'est-à-dire à la fin du XVII[e] siècle, dans les modalités d'édition des manuels anglais. Ce parallélisme

52. Victor BÉRARD et Yannick LEMARCHAND, *Le Miroir du Marchand*, Lyon, 1994, p. 122-130 ; de ce fils, Gabriel (1663-1711), le prénom ne figure jamais sur les livres imprimés, alors que le petit-fils Nicolas, né en 1687, apparaît déjà dans une réédition, liègeoise, de 1702 (II/B 9.19).

53. Cf. l'avis au public dans le tome I du *Grand Commerce* (1709, II/B 9.32) : les livres de Barrême réimprimés en vertu du privilège de 1704 « ne se vendent que chez la veuve Bessin, qui demeure dans la nouvelle maison du sieur Barrême, Quay de Conty, à la première porte cochère après la rue de Guenegaud. Monter à l'entresol qui a un tableau au-dessus de la fenêtre qui indique la vente des susdits livres ».

54. J.G. Nyon était en 1712 éditeur, ou plutôt co-éditeur de l'*Arithmétique* de Legendre (II/L 23.28), et c'est là que l'on trouve son adresse : Quay de Conty, au coin de la rue de Guenegaud.

est à rapprocher d'un synchronisme conjoncturel : sur le total des manuels publiés au XVII[e] siècle à Londres et à Paris, plus de 38 % des éditions paraissaient de 1680 à 1700.

Du côté anglais, cette accélération couronnait une montée de la production de manuels presque ininterrompue depuis les années 1620. Sur l'ensemble du siècle, l'effectif des parutions à Londres dépassait le double de l'effectif parisien ; comparé à la situation anglaise du XVI[e] siècle, c'était un accroissement de un à six. Le rythme de progression du genre manuels serait donc plus rapide que celui de l'ensemble des livres anglais[55]. Comme le nombre d'imprimeries augmentait modérément, il n'est pas étonnant que des éditeurs anglais se distinguent dans notre corpus par des scores relativement gros. L'analyse des rééditions en série a identifié des acteurs éminents aussi bien parmi les imprimeurs, — les Flesher père et fils qui étaient les plus gros de 1620 à 1670 environ —, que parmi les libraires comme Nicolas Bourne et les Horne. Ajoutons en illustration dans la première catégorie William et Arthur Godbid (une vingtaine d'éditions imprimées de 1656 à 1682), et dans la seconde, trois Sawbridge se succédant de 1657 à 1709, avec 36 éditions de manuels à leur actif. Deux caractéristiques assez fréquentes sont à souligner. L'éditeur se montrait constant ; Henry Rhodes republiait inlassablement le *Young Secretary's Guide* de John Hill de 1688 à 1724. Les éditeurs opéraient volontiers par paire, ainsi pour publier l'arithmétique de Cocker, Thomas Lacy et Thomas Passinger, dont Ebenazer Tracy prit ensuite le relais. Une telle formule de partage signifie-t-elle que chacun des deux disposait d'un potentiel plutôt limité ? Celle qui apparaît après 1690 semble appeler une interprétation inverse. On la constate initialement pour les éditions des divers ouvrages d'Edward Hatton, le plus prolifique auteur de manuels de ce temps. Le nombre des libraires figurant à l'adresse y dépasse couramment la dizaine ; ils sont 19 dans la cinquième édition, en 1727 du *Comes commercii*. La composition du pool varie un peu, mais on y retrouve toujours en partie les mêmes noms, comme James Knapton ou Daniel Midwinter (celui-ci et son successeur portant le même prénom ont eu part dans la première moitié du XVIII[e] siècle à 32 éditions de manuels dont la première datait du XVII[e]). Les adresses multiples devenaient plus fréquentes après 1715-1720, même sur des rééditions de livres modestes comme des arithmétiques lancées originellement par un ou deux opérateurs seulement. La parcellisation des intérêts de même que le système des libraires associés à Paris met en lumière une promotion des manuels dans le paysage de la librairie ; ils avaient place chez les grands de la profession.

La publication de manuels didactiques et techniques concernant la marchandise passait alors un peu partout à une vitesse supérieure ; des structures plus modernes s'installaient ou se consolidaient dans l'économie de l'édition, sans réduire à l'uniformité la diversité des régimes encadrant l'organisation et le contrôle du commerce du livre. Pour tracer ce mouvement d'ensemble, il faut attendre l'achèvement, dans une dernière étape, du traitement des données massives complétant jusqu'à 1820 le corpus d'*Ars Merca-*

55. Mc KENZIE, art. cit., p. 416 : le tableau donne 27 269 ouvrages publiés de 1660 à 1699 contre 6 268 de 1560 à 1599. Cf. ibid., p. 395-396, pour le nombre d'imprimeries en activité : un peu plus de 20 de 1580 à 1640, 55 en 1688, environ 70 en 1705.

toria. L'information disponible sur le XVIII[e] siècle a cependant dès maintenant des dimensions notables : plus de 700 rééditions, entre 1700 et 1750, de manuels parus antérieurement. Elle a servi déjà quand l'extension de l'analyse était nécessaire pour rendre visible le rôle des éditeurs. Elle s'avère utile aussi pour l'étude des stratégies commerciales au sens strict du terme, car les méthodes de ce qu'on appellerait aujourd'hui le marketing n'ont eu pendant longtemps qu'une faible consistance. Mais dès le XVII[e] siècle certains producteurs de manuels avaient une batterie diversifiée de procédés publicitaires.

L'apparition de ces pratiques n'a pas fait l'objet d'observations systématiques dans les travaux traitant de la librairie ou de la diffusion du livre en général. Nos aperçus limités au secteur d'une catégorie de livres d'usage appellent évidemment des confrontations. Il convient en premier lieu de distinguer les formes embryonnaires de publicité éditoriale de ce qui en tenait lieu quand l'auteur pavanait en bombant le torse. L'imprimeur-libraire se trouvait engagé dans le discours destiné à attirer le client. Et nous ne savons pas si c'était lui ou l'auteur qui formulait le titre promettant du jamais vu, ou énumérant les gens à qui la lecture proposée serait hautement profitable. L'annonce détaillée du contenu pouvait souligner soit que l'auteur avait tout fondé sur sa propre expérience, sa connaissance des choses, soit qu'il avait bien mis à profit les meilleures autorités ayant traité du sujet. L'enflure pittoresque des préfaces, fréquente au XVI[e] siècle, correspondait à l'enfance du genre, surtout à son niveau rudimentaire. Une présentation plus recherchée, éventuellement adornée de quelque pièce versifiée, dénotait une prétention justifiée ou non à toucher un public lettré. C'est quand le ton des avant-propos, d'auteur ou d'éditeur, devint plus neutre que les libraires commencèrent à utiliser le livre qu'ils publiaient pour faire connaître d'autres livres de leur fonds.

Ces listes ou extraits de catalogue placés en tête ou en fin de volume semblent bien avoir été une innovation anglaise ; mais les historiens ont prêté plus d'attention à la mise en circulation par les libraires de catalogues séparés, et à la publication, de 1668 à 1711 des *Term Catalogues* annonçant les nouveaux titres parus avec indication de l'éditeur[56]. Voici quelques cas où a été relevée dans un manuel une liste publicitaire : *The Purchaser's Pattern*, de Henry Philippes (1654) — livres en vente chez Thomas Pierrepont ; l'arithmétique de James Hodder depuis sa première édition (1661) : livres publiés par Thomas Rooks —. Notre dépouillement a pu manquer des cas plus anciens. L'objet est spécifié thématiquement, sur deux pages, à la fin de *The Line of Proportion* de William Leybourn (1678) : « Mathematical works to be sold by George Sawbridge » ; et dans un libre d'Edmund Wingate en 1683 le catalogue couvre cinq pages pour les « mathematical and sea books » de quatre éditeurs groupés. Les libraires hollandais semblent avoir eu recours plus tardivement à ce procédé. Le *Négoce d'Amsterdam* (1694) contient un « catalogue des livres nouveaux qui se trouvent chez Pierre Brunel », le libraire-éditeur. On a aussi, dans l'*Arithméticien familier* de Nicolas Binet

56. James RAVEN, « Book Distribution Networks in Early Modern Europe : The Case of the Western Fringe, c. 1400-1800 », dans *Produzione e commercio, op. cit.*, p. 604. Raven décrit diverses sortes de brochures publiées depuis le milieu du XVII[e] siècle à des fins d'information publicitaire.

(1698), le « catalogue des livres français » qui se trouvent chez Paul Marret. En France, Barrême a été le premier à jouer à fond cette carte, en donnant un caractère très ostensible à la liste des ouvrages composés et vendus par lui. On apprend ansi qu'il avait trois titres en vente en 1671, quatre en 1672 (c'est la première édition de son arithmétique), cinq en 1673, énumérés dans la troisième édition des *Comptes-faits*, etc. Barrême ne craignait pas les annonces prématurées. Dans le *Grand Banquier de France* (achevé d'imprimer pour la première fois le 1er février 1681), la liste contient neuf titres, y compris à la fin le *Livre des Parties Doubles* avec cette précision : « on l'imprime ». Or le *Traité des Parties Doubles* ne sera publié, par le petit-fils de Barrême, qu'en 1721. Cette forme de réclame a disparu dans les éditions portant à l'adresse le nom de Denis Thierry. Mais ensuite Barrême fils et J.G. Nyon renouent avec l'habitude du fondateur en insérant un catalogue « des nouvelles éditions des œuvres du Sr. Barrême réimprimées en vertu du nouveau privilège du Roy de 1704 ».

S'ajoutent alors, en face du frontispice, un encadré proclamant les améliorations apportées dans les nouvelles éditions. Le *Compte-fait* de 1704 « est augmenté de plus de 150 tarifs... et corrigé de 18 Erreurs d'impressions répandues dans ceux vendus et qui se vendent actuellement », c'est-à-dire dans les éditions de Denis Thierry. La note se réfère à l'autorité d'une attestation officielle qui est reproduite[57]. Emboucher ainsi la trompette de l'exactitude est une manière d'amalgamer deux problèmes. Déplorables en toute circonstance, les fautes d'impression étaient plus fâcheuses dans des tables ou instruments similaires. De là, l'utilité de convaincre l'acheteur que la correction avait été faite aussi soigneusement que possible. La signature manuscrite de l'auteur sur chaque exemplaire était censée garantir cette qualité ; elle servait également de discrimination, à l'encontre d'éditions contrefaites. Un auteur grenoblois, le maître écrivain Charles Rey, précisait dans la demande de permission qu'il adressait au Parlement (1663) : « Afin qu'il apparaisse des exemplaires contrefaits, il sera défendu au dit Charvys [l'imprimeur] et autres, d'en vendre, n'y distribuer que ceux que le dit suppliant aura signé de sa main », — clause insérée dans la permission accordée au modeste opuscule de Rey. Le contenu de certains manuels appelait tout spécialement des précautions rigoureuses de composition. Le visa de l'auteur en faisait foi dans le *Cours des changes à Hambourg* de Guillaume Du Hamel (1685), « lequel ne reconnaît pour ses Exemplaires que ceux qu'il a signés de sa main ». Comme ces signatures manuscrites n'ont pas toujours été notées dans les relevés, elles étaient peut-être plus fréquentes qu'il n'apparaît dans notre fichier. Nous ne savons pas quand Barrême s'est astreint à cette corvée, mais il en déclare le principe en 1710[58]. La signature

57. « Voicy l'Extrait du Certificat. J'ai vu et examiné par ordre de Monseigneur le Chancelier le livre intitulé Comptes-Faits et composé par défunct François Barrême Arithméticien et qui a esté vendu dans la rue de la harpe par le Sr. Denis Thierry en 1703, dans lequel j'ay reconnu qu'il y avait 18 erreurs d'impression. Fait à Paris ce 4 avril 1704. Signé Pouchard ». Même affichage d'un certificat de Pouchard, du 3 septembre 1704, dans l'édition de 1706 du *Livre nécessaire pour les comptables...* augmenté de plus de 340 tarifs et corrigé de 55 fortes erreurs d'impression.

58. Dans l'avis au public des *Tarifs parfaits* : « pour les avoir parfaitement justes (tous les livres de Barrême), il ne faut acheter que ceux qui sont signés de la main de M. Barrême. Il ne signe que ceux qu'il a fait imprimer avec toute la correction possible, qui se vendent chez la veuve Villery ».

de Barrême se trouve dans l'édition 1710 de l'*Aritmétique* (*sic*), et celle de Jean-Luc Nyon dans la seconde édition (1728) du *Traité des parties doubles*. Au XVIII[e] siècle, cette procédure d'authentification devint usuelle dans l'édition des manuels-instruments de calcul, notamment pour la banque. Cela ne pouvait qu'atténuer sa partie publicitaire si elle n'était relevée de quelque piment. L'auteur de la *Pratique des Négocians*, l'avocat au Parlement Louis Gayot, en donne un exemple en 1779 dans un avis : « Comme c'est un crime de tromper le Public, il est prévenu que le libraire reprendra les Exemplaires, signés de l'Auteur, dans lesquels on peut démontrer une erreur, ne fût-elle que d'un denier, et qu'il rendra un autre Exemplaire deux jours après ». L'éditeur hollandais Adam Meyer y allait de sa petite malice ; il annonçait une prime de deux sous pour chaque faute qui serait signalée dans sa réédition du manuel d'arithmétique de Willem Bartjens. A la réimpression suivante, les éditeurs, les héritiers Ratelband et J. Bouwer, promettaient un florin par faute.

Les libraires anglais avaient la plus belle panoplie de procédés publicitaires. L'invocation des jugements favorables formulés sur un ouvrage était un ressort dont ils savaient diversifier l'expression. Le manuel polyvalent d'Edward Hatton, *The Merchant's Magazine* parut pour la première fois en 1695. En 1699, les trois éditeurs Christopher Coningsby, Thomas Leigh et Daniel Midwinter s'adressaient dans la troisième édition au lecteur hésitant avant de se décider. Ils le renvoyaient à ce qu'avaient écrit sur cet ouvrage les auteurs de *The Works of the Learned* en février 1695. Il n'est pas indispensable de chercher ce qu'était cette publication pour reconnaître un usage déjà moderne du coup d'encensoir médiatique. Le recours à des cautions autorisées avait une allure plus traditionnelle dans l'édition du traité de comptabilité de Claude Irson. La page finale du livre est remplie par le texte de trois « approbations » décernées en février 1678, en premier lieu celle de six personnages qui ont examiné le texte en exécution de l'ordre de Colbert, et l'ont jugé « digne de la protection de Monseigneur » ; parmi les signataires, Jacques Dupuy de la Serra et Francesco Bellinzani (inspecteur général des manufactures et co-directeur de plusieurs compagnies de commerce). La seconde est signée de cinq avocats au Parlement. Dans ces recommandations au profit d'un auteur qui est co-éditeur, avec Jean Cusson, le poids des experts, grands commis du ministre, est déterminant. Le mot approbation traduit parfaitement la connotation autoritaire-étatique ; c'est le terme technique pour l'avis du censeur attestant l'orthodoxie. Le même étalage d'une appréciation favorable est utilisé en 1714 par Jonas Brown et John Richardson, pour la seconde édition de *An Index to Interest* d'Edward Hatton. Mais l'invocation des experts y prend une allure tout à fait commerciale expressément rapportée à l'action des libraires[59]. Hatton bénéficiait ailleurs d'une autre attention promotionnelle de ses éditeurs, qui dans leurs avant-propos martèlent un argument de vente : les succès déjà obtenus ; ils font miroiter de réédition en réédition les tirages cumulés. D'après leurs annonces,

59. « This Book is recommended (...) by the Learned and Judicious Persons following, as appears by their own Hands subscribed to a formal Recommendation, in the Custody of the Booksellers » ; suivent vingt noms de dirigeants et comptables de Compagnie, de juristes et d'arithméticiens.

le tirage des quatre éditions du *Comes Commercii*, de 1699 à 1723, avait atteint 13 000 exemplaires, celui du *Merchant's Magazine* (huit éditions de 1695 à 1726) 11 500 exemplaires.

On trouve peu de renseignements sur les canaux de distribution des manuels. Pour imaginer le parcours de ces ouvrages entre l'atelier de fabrication et l'acquéreur final, les explications que développe l'histoire de la librairie en général sont d'un faible secours. Elles portent en effet principalement sur les pratiques des transactions entre professionnels, l'échange des « sortes » entre libraires, notamment aux Foires de Francfort et de Leipzig, ou par un jeu plus ou moins régulier de correspondances. Pour une fois qu'un document exceptionnel éclaire vivement la question de la vente aux particuliers, nous n'en profitons pas pour notre recherche thématique, car le libraire grenoblois Nicolas ne débitait pratiquement pas de manuels[60]. Comme Nicolas, libraire et un peu éditeur, faisait aussi commerce d'autres articles que les livres, son dossier invite à ne pas schématiser trop carrément la typologie des acteurs économiques du livre. Admettons la distinction, dans l'aire allemande, d'une couche de grands *Verleger* assidus aux foires du livre, et d'une couche d'imprimeurs-libraires ayant plutôt une assise territoriale limitée. C'est surtout aux niveaux du bas, et en partiulier par les relieurs, que se serait faite la vente aux « consommateurs » des livres scolaires, des livres de dévotion, en somme des petits livres pour les gens ordinaires[61]. Nos données sur les éditeurs de manuels font douter que la commercialisation de ces livres d'usages se soit toujours opérée conformément à une telle grille fonctionnelle. Leur publication était effectivement assurée en partie, en Angleterre, par le *jobbing printing* ; elle n'échappait pas entièrement à la sphère de la « grande » édition à vocation académique ou littéraire. A propos du dispositif des ventes au détail, on a l'impression de soulever un petit coin du voile dans les rares occasions où se profile l'existence d'une sorte de réseau de distributeurs. C'est le cas avec le *Manuel des marchands* anonyme, répandu aux Pays-Bas dans les deux langues au cours des années 1540. Les mêmes textes, en fascicules diversement groupés ou séparés, sortaient simultanément dans les principales villes, à Anvers, Gand, Bruges, Bruxelles, Tournai, Lille. Le lien entre les acteurs de cette floraison était leur position d'imprimeurs des pièces officielles, tout spécialement des ordonnances et des tarifs monétaires[62]. L'image d'un réseau d'extension nationale vient à nouveau à l'esprit quand, deux siècles plus tard, une édition de l'arithmétique commerciale d'Adam van Lintz porte au pied du titre les noms des 38 libraires, établis dans 18 villes de la République des Provinces Unies, chez lesquels le volume était en vente. Mais cette adresse reste un peu énigmatique par le fait qu'elle apparaît cette seule fois dans la série des nombreuses rééditions du manuel en question[63].

60. H.J. MARTIN et M. LECOCQ, *Livres et lecteurs à Grenoble. Les registres du libraire Nicolas 1645-1648*, Genève, 1977, 2 volumes.

61. WITTMANN, *op. cit.*, p. 78 : en 1650, les 138 firmes de premier plan se répartissaient entre une cinquantaine de villes ; des *Druckverleger* existaient dans quelque 330 localités.

62. A Gand, Joos Lambrecht, Peter de Keyser, Victor de Dayn ; à Anvers principalement Simon Cock et Jean Roelants.

63. Beaucoup d'éditions sont introuvables, leur parution étant attestée sûrement par la numérotation des réimpressions. L'exemplaire ici décrit et conservé à la Bibliothèque de l'Université de

La fréquentation de Barrême s'avère instructive, sur les méthodes du personnage et à travers elles sur des traits significatifs du système de distribution. Au début, Barrême vendait ses livres chez lui, en les annonçant. Après la période d'édition par Denis Thierry, Barrême redevenait détenteur du monopole de débit légitime de ses ouvrages. La maison était, selon les termes d'un avis au public, le « seul endroit du royaume où ils se vendent par privilège du Roy », — affirmation de principe pour discréditer les contrefaçons, mais qui ne pouvait empêcher l'existence de celles-ci. Afin de leur faire la chasse, le « pourvu du privilège », en 1706, promettait dans un « Advis important » à tout dénonciateur de lui céder son tiers de l'amende prévue[64]. La promesse de 1 000 livres tournois eut-elle le moindre effet ? Une autre parade était énoncée dans l'édition du *Grand Commerce* en 1717 : « La distribution générale des livres de M. Barrême se fait à Paris chez Jean-Geoffroy Nyon... On a résolu de faire débiter les livres de M. Barrême dans toutes les principales villes de France, afin d'empêcher le débit des contrefaits. Les libraires qui voudront vendre les livres de M. Barrême pourront s'adresser ou à M. Nyon ou à M. Barrême, qui leur offrent une remise et une composition raisonnable »[65]. La remise au détaillant ne constituait pas une innovation ; Plantin déjà la pratiquait, assortie de l'obligation de paiement comptant. Il est bien difficile de savoir si les libraires provinciaux autorisés arboraient « toujours au-dehors de leur boutique les affiches des œuvres de M. Barrême », pour se différencier de ceux qui vendaient des contre-faits « furtivement à toutes sortes de prix ». Il est clair toutefois que ce mot de prix touche le cœur du problème. Barrême imprimait le prix sur ses livres. Il importe moins de savoir si l'on doit voir là un trait de son génie inventif personnel que de comprendre en quoi notre matériel, grâce à cette pratique, permet de reformuler des questions à propos de l'histoire des prix des livres.

Les historiens du livre ont élucidé pour l'essentiel des problèmes économiques classiques : la réduction à long terme du coût de la multiplication des textes, les contractions rapides de ces coûts dans la phase de démarrage de l'imprimerie, le poids dominant du poste papier dans les coûts de production. Les grandes lignes étant bien dessinées, il reste que les livres sont rebelles à l'étude statistique de leurs prix. Si les informations peuvent être abondantes, leur interprétation se heurte à toutes sortes de difficultés redoutables[66]. La documentation de notre enquête paraissait interdire tout projet de collecte méthodique des prix des manuels. Il y avait tout au plus des curiosités à glaner, comme les mentions d'achat portées avec soin sur

Michigan, Ann Arbor, d'où nous sont venus massivement documents et réponses à nos nombreuses demandes d'informations ; en raison de sa générosité, cette institution est au premier rang de celles à qui nous devons une grande reconnaissance. Parmi les 38 libraires énumérés figure Bernard Mourik, d'Amsterdam, qui est indiqué, seul, comme éditeur d'une autre édition également non datée (II/L 35.17).

64. Cet avis se trouve dans l'édition 1706 du *Livre nécessaire* (II/B 29.35), juste après le texte du privilège du 7 janvier 1704. L'amende de 3 000 livres pour contrefaçon devait être partagée, selon le privilège : un tiers à l'Hôtel Dieu, un tiers à l'exposant, un tiers au dénonciateur.

65. Formule reprise mot pour mot en 1728 (seconde édition du *Traité des Parties doubles*), mais la distribution générale se fait alors chez Jean-Luc Nyon, Michel-Étienne David, Christophe David et François Didot.

66. H.J. MARTIN et M. LECOCQ, *op. cit.*, p. 69-71.

ses livres par Hernando Colon[67]. Le relevé d'ex libris ne donne rien d'équivalent. Laissons là cette singularité de bibliophile pour une constatation remarquable bien que non remarquée. Les livres espagnols, et aussi les portugais, portent au XVI^e^ siècle un prix imprimé à la page de titre, en vertu d'une prescription réglementaire. Ce fait n'a pas retenu, en tout cas hors de la péninsule, l'attention des historiens du livre. C'est parfois le prix du volume, ainsi en 1569 pour la *Summa* de Mercado : « esta tassado en cinco reales » ; c'est plus souvent le prix à la feuille. Dans la troisième édition du même Mercado (1587) : « esta tassado a cinco blancas el pliego », même tarif que pour l'*Arithmetica* de Juan Perez de Moya en 1562. Le signalement précise éventuellement « tres maravedis el pliego en papel » (Santa Cruz, *Libro de Arithmetica*, 1603). Il s'agit du prix maximum fixé par voie d'autorité.

Cette exception ibérique mise à part, le premier volume publié par Barrême, en 1669, sous le titre *Les livres des tarifs*, est le premier livre de notre corpus qui porte imprimée la mention de son prix (30 sols). Les publications dont Barrême était lui-même éditeur fournissent ensuite un bon contingent de prix marqués. Quelques imprimeurs-libraires emboîtaient le pas, tel celui de l'*Arithmétique des marchands*, de Dassié (1676, 40 sols relié en parchemin, 50 sols en veau, pour environ 230 pages in 4°), et Augustin Besongne dans les rééditions de Legendre de 1682 à 1699. Voilà donc des prix figurant aux pages de titre. Ajoutons-y les prix inscrits, parfois, dans les listes ou extraits de catalogue insérés dans le volume, si l'annonce précise bien la date de l'édition signalée. A propos des uns et des autres, on peut parler de prix fixé. C'était une pratique observable sur une minorité de manuels français dans les premières années du XVIII^e^ siècle. Elle émergeait plus discrètement encore dans l'Angleterre de ce temps, où nous relevons comme premier cas *The Compleat Tradesman, or the Exact Dealers Daily Companion*, anonyme édité par John Dunton (1684, 1 shilling pour environ 200 pages in-12). Mais à partir de 1710 environ, ce mode de tarification a été adopté un peu plus souvent des deux côtés de la Manche, sans y devenir la règle générale des éditeurs de manuels, mais de manière assez significative pour souligner le contraste avec les autres pays. Jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, les libraires allemands, italiens et hollandais imprimaient très rarement un prix sur leurs livres. Il faut peut-être rapprocher cette attitude, dans le cas de la Hollande, du fait que depuis la fin du XVI^e^ siècle on y faisait beaucoup de ventes de livres par enchères publiques.

En tout cas, la collection disponible de prix fixés, français et anglais est assez instructive pour ce qui concerne les objectifs et les comportements des libraires relativement aux prix. Les données ont le mérite de se rapporter à des objets bien identifiés : volume, format ; la question de la reliure est le plus souvent tranchée. Quand le manuel d'arithmétique de Legendre, marqué 3 livres en 1682, 1684 et 1690, passe à 45 sols en 1691 et 1699, puis à 50 sols en 1712 et 1718, il est important que ce soit dans tous les cas pour le livre

67. Ont appartenu à la Bibliothèque Colombine : le *Sumario* de Juan Andres (1515, acheté 72 maravédis en juillet 1518 à Medina del Campo ; *Le Compendion de lo abaco* de Frances Pellos (1492, acheté en décembre 1530 « 39 dineros de Genova », dont 864 font un ducat d'or) ; le *Libro che tracta di Mercatantie et Usanze de Paesi* (« Este libro costa en Roma 2 quatrinos per diziembre de 1515 »).

relié en veau. Passons sur la correspondance, sans surprise, entre la valeur et l'épaisseur des ouvrages ; les précisions cependant ne sont pas à dédaigner. Les brochures du comptable Charles Snell sont marquées 6 pence (pour 24 pages grand format) et 2 pence (pour 16 pages), une bagatelle en un sens, mais pas tellement bon marché par comparaison avec un manuel de 200 pages in-12 offrant alors pour 1 shilling une profusion de renseignements variés, y compris des « Instructions about Bills of Exchange, and the Keeping of Books of Accounts »[68]. Tout en bas de l'échelle, les écarts étaient forcément minces. Barrême vendait 3 sols chacun ses « petits tarifs courans de monnayes », sous-produit des mutations monétaires ; *Le Nouveau tarif des monnayes* anonyme de 1702 et 1704, chez Jacques Besongne à Rouen, coûtait 6 sols pour 56 pages. Les constatations sont autrement édifiantes quand elles s'appuient sur des fragments de séries en les entrecroisant.

Barrême a lancé ses trois premiers livres au même prix d'un écu : l'arithmétique (en 1672), les comptes-faits (en 1673), le *Livre des aides* (en 1674). Après 1704, ce prix est tombé à 45 sols, baisse de 25 % fort remarquable, alors que la pagination indique approximativement un doublement de volume, et de l'arithmétique et des comptes-faits[69]. L'hypothèse se présente irrésistiblement que cette variation a quelque chose à voir avec la concurrence de l'arithmétique de Legendre vendue par Besongne : elle baissait de la même façon, et était d'ailleurs plus développée que celle de Barrême. Dans la seconde décennie du XVIII[e] siècle, ces deux manuels se retrouvaient au même prix ; le niveau remonté à 50 sols et maintenu ensuite durablement pourrait résulter d'un armistice, ou correspondre à une sorte de standardisation. En effet l'arithmétique d'André Bourmon (1710, 352 pages in-12, chez Nicolas Le Gras) est marquée 45 sols ; l'édition 1715 du *Trésor* de Nicolas Le Roux 35 sols, mais pour 266 pages alors que Legendre à ce moment dépasse 500 pages. Et les *Calculs d'usage* de Jean-Baptiste Masson (1709, 1711), imprimés à ses frais et dépens, vendus chez Nicolas Le Gras, Pierre Aubouin, la veuve Jean Cochart, Charles Osmont et Claude Jombert, valent 45 sols, relié en veau, comme les comptes-faits de Barrême. Comment interpréter l'oscillation entre les années 1670-1680 et le début du XVIII[e] siècle ? Probablement, Barrême et Besongne fixaient au début un prix incluant une marge substantielle, et devaient ensuite en rabattre. Cet argument trouve confirmation dans un autre ajustement effectué cette fois par Nyon, l'éditeur du *Traité des Parties doubles*. Le prix de la première édition était fixé à 10 livres (1721) ; à la seconde (1728), le même livre est marqué 4 livres. Il devait être difficile d'écouler le traité de comptabilité de Barrême à 10 livres quand celui de Mathieu De La Porte, sûrement aussi utile, se trouvait à 5 livres[70]. Cette

68. Ce manuel à un shilling est *The Exact Dealer*, de John Hill, édité par Henry Rhodes (1688, 1691, 1695, 1698). Pour Snell, son *Tradesman's Director* de 1697 a un éditeur, R. Vincent, alors que le livret moins cher de 1701, *Rules for Book-keeping*, est publié par l'auteur lui-même.

69. Dans l'intervalle, le *Grand Banquier* (1681) est marqué 2 écus : manuel pas plus gros que les précédents, mais de contenu moins trivial (les réductions de monnaies étrangères avec des « cartes de change »). Pour des raisons analogues, les deux tomes du *Grand Commerce* (1717) valent respectivement 8 et 5 livres, soit au total plus de cinq fois le prix d'un manuel simple.

70. J. CAVIGNAC, *Jean Pellet, commerçant de gros 1694-1772*, Paris, 1967, p. 37 ; ce marchand bordelais achetait le 26 avril 1718 *La science des négocians* pour 5 livres, avec les *Ordonnances de la Marine* (2 livres), et *Le Praticien français* (4 livres).

seconde édition de 1728 pourrait bien être une réémission de la première avec simple changement de la page de titre.

Il arrive que l'on dispose, par une chance plutôt rare, d'une suite relativement longue de prix marqués se référant au même volume inchangé, disons une série temporelle. On reste loin malgré tout d'une étude des fluctuations du prix du livre. Tous les ersatz imaginables d'ordre métrologique — nombre de pages, ou de lignes ou de caractères — ne parviendraient pas à rendre les différents livres commensurables comme le sont des quantités de blé, de laine ou de fer. Les prix marqués étaient des valeurs fixées par le fabricant capable de les imposer, ou qui pensait en être capable. La politique des prix des Moretus au milieu du siècle, selon un de leurs collaborateurs était de vendre 3 florins un objet ayant coûté à peine 1 florin[71]. Mais la firme avait alors le monopole de fourniture à l'Espagne et à son empire des livres liturgiques, un produit haut de gamme pour un gros marché captif. Les éditeurs qui tarifaient une arithmétique somme toute banale à un écu étaient dans la ligne d'une librairie parisienne que son meilleur connaisseur tient pour la plus chère d'Europe. A lire les récriminations de Barrême contre les contrefaçons, on imputerait volontiers à ces infractions incompressibles le fait que les détenteurs de privilège se montraient ensuite moins gourmands. Le niveau sur lequel plusieurs se trouvaient ensuite alignés, — 45 sols au lieu de 60 —, reflétait-il l'équilibre d'un marché plus ouvert, ou encore une concertation informelle ? Il semble en tout cas que les prix français restaient plus hauts que les prix anglais du même genre d'articles, alors que le livre anglais en général était réputé plus cher vers 1700 que le livre hollandais.

La comparaison est délicate en raison du très petit nombre de prix marqués anglais récoltés avant 1700 et même 1710. Pour les petits manuels comme *The Exact Dealer* de John Hill (200 pages in-12), on trouve ordinairement un shilling, relié, soit d'après le rapport des monnaies à la fin du siècle l'équivalent approximatif de 15 sols tournois. Il est vrai que les manuels français à 45 sols pesaient à peu près le double, en quantité de papier ; l'écart des prix n'en reste pas moins assez large. Gardons-nous bien entendu de mêler à ces considérations une question de concurrence ; la langue constituait une cloison étanche entre la demande de manuels anglais et celle de manuels français. Le point intéressant est de savoir si l'acquisition représentait une dépense nettement plus lourde pour un acheteur français que pour un anglais. Vers 1720, un volume de comptes-faits à 50 sols était encore cher par comparaison avec une arithmétique anglaise à un shilling (Ayres, en 1723). Mais le manuel de William Webster, *Arithmetick in Epitome* était marqué en 1716, 2 shillings en parchemin, 2 shillings 6 pence en veau. La livre sterling ayant monté dans l'intervalle par rapport à la livre tournois, il n'y avait plus d'écart entre le coût d'achat de cet épitomé et celui d'un Barrême ou d'un Legendre. La différence entre les deux pays s'exprimait éventuellement d'une autre façon : l'offre plus abondante en Angleterre de manuels succincts, à prix plus accessibles. Quand le traité de comptabilité de De La Porte valait 5 livres tournois, on avait à Londres *An Essay on Book-keeping*, de Webster

71. Jan MATERNÉ, « Restructuring the Plantinian Office. The Morestus and the Antwerp economy in a time of transition (seventeenth century) », dans *Studia Historica Oeconomica, Liber Alumnorum Herman Van der Wee*, Louvain, 1993, p. 295.

(1719) pour 1 shilling 6 pence ; mais c'était un essai de 80 pages[72]. En regard de *La science des négocians* dépassant 500 pages, mieux vaudrait mettre *The Gentleman Accomptant* de Roger North, offert en deux options : en 1714 (quelque 300 pages in-8°), 4 shillings broché ou 5 shillings « neatly bound and gilt » ; en 1715 (quelque 250 pages in-12) 3 shillings « neatly bound ». Pour soutenir une appréciation d'ordre général sur la cherté relative des manuels ici et là, on ne saurait trop multiplier les précautions, avec un effectif suffisant d'informations singulières. Le problème sera donc à reprendre après la moisson plus copieuse de prix marqués sur des publications du XVIII[e] siècle.

En permettant d'approcher sous un nouvel angle la question des prix, les données fragmentaires antérieures à 1720 ouvrent des perspectives sur la période suivante. Elles laissent sans remède le silence des sources, sur ce point précis, avant 1670. Leur intérêt est tout au plus indirect pour situer une découverte fortuite comme celle du prix d'achat, en 1685, d'un exemplaire de l'édition 1596 du manuel de Record[73]. L'acheteur déboursait alors un shilling 6 pence pour un livre imprimé depuis presque un siècle, mais dont l'édition la plus récente datait de 1673. Il recevait un volume de 560 pages in-8° pour un prix assez voisin sans doute de celui d'une arithmétique moins antique mais plus courte. Ignorant à qui et pour quel usage ce livre de Record était acheté, on pourrait faire fi de l'anecdote. Le coup d'œil porté vers l'aval inspire une réaction moins sommaire. Les catalogues du XVIII[e] siècle où nous avons cherché, avec ou sans succès, des prix annoncés de nos manuels, livrent des indices probants de la lenteur avec laquelle s'écoulaient maintes éditions. Il s'agit évidemment de catalogues de libraires, à ne pas confondre avec les catalogues de ventes de bibliothèques, de libraires vendant des livres neufs ; la condition restrictive d'exploitation d'un tel catalogue est qu'il précise bien la date d'édition des livres énumérés. C'est le cas du « Catalogue général des livres français qui se vendent chez les frères Cramer et Philibert à Genève » (un de 1748 et un de 1752), et du catalogue des frères Périsse (1762-1767)[74]. Dans le premier, 40 des ouvrages offerts sont des livres faisant partie de notre corpus ; 25 avaient alors plus de cinquante ans d'âge, 7 seulement avaient été publiés après 1730. Le stock des Périsse était plus chargé encore en vieilles impressions : sur 75 titres, 34 datant du XVII[e] siècle, 22 seulement ayant moins de 20 ans. Il n'était pas dans notre propos de faire l'anatomie de la totalité de ces fonds de libraires pour y jauger la part des nouveautés dans tous les genres. Pour une analyse qui viserait à apprécier la rentabilité ou simplement le tonus de l'entreprise, c'est la proportion des

72. Le même essai de Webster était publié concurremment à Dublin en 1719 : « price one British shilling ». L'échelonnement des prix en fonction de la taille et du style du livre est bien illustré, en face des arithmétiques d'Ayres et de Webster, par *The Young Mathematician's Guide* (1707) de John Ward, « Chief Surveyor and Gauger general in the Excise », ouvrage assez savant de 457 pages in 8°, valant 6 shillings ; du même auteur et chez le même éditeur John Taylor, *Clavis Usurae ; or, a Key to Interest* (1710) coûtait 2 shillings pour 180 pages in .12.

73. D.E. SMITH, *Rara Arithmetica*, p. 219.

74. B.N. Paris, Q 8652-8653 et O 9172. Cramer et Philibert donnent leurs prix, Périsse non. D'autres catalogues indiquent des prix sans préciser la date des éditions offertes. L'exploitation de cette mine, qui demande un temps imprévisible, fait découvrir quelques éditions inconnues que ne signale aucun instrument bibliographique.

invendus chez l'éditeur dix, vingt ans ou plus après le tirage qui donnerait un indice. Mais où trouver ailleurs que chez Plantin-Moretus, des archives supportant un calcul du rythme d'écoulement de ce qui était produit ? Notre test n'a pas cette vertu. En apprenant que le manuel de Mathieu Thomas (1631), la comptabilité de Legendre (1658) ou le trésor de Jean de Lorest (1607) étaient encore disponibles au milieu du XVIII[e] siècle, nous savons seulement que pour chacun de ces titres il existait encore au moins un exemplaire invendu. Le nombre et la variété des ouvrages donnant lieu à cette constatation assurent cependant au test une portée large. Beaucoup de manuels s'écoulaient lentement. De surcroît, la réédition d'un livre ne signifie pas forcément que les éditions antérieures étaient épuisées dans le commerce. Les Périsse avaient à leur catalogue, outre le *Nouveau Négociant* de Samuel Ricard, les éditions 1706 et 1723 du *Traité général du commerce* ; Cramer et Philibert avaient à la fois les éditions 1706 et 1714.

⁂

Cette dernière touche ajoute une mise en garde à celles qui étaient déclarées depuis les préliminaires, visant à écarter l'équivoque des considérations sur la diffusion. Nous savons mieux, au terme de longues investigations, qu'il n'y a pas de moyens de mesurer, — de mesurer sans se payer de mots —, la demande effective de manuels. Mais l'exigence de rigueur deviendrait myopie étriquée si elle faisait renoncer à raisonner sur les dimensions grandissantes du corpus rassemblé, collection d'instruments qui pendant deux siècles et plus ont véhiculé les informations et les savoirs de la marchandise. La production de ces instruments ordinaires ou bien spécialisés doit être envisagée comme celle de toutes les sortes de livres, mais compte tenu de la fonction qui leur était assignée. L'auteur y est un personnage à qui ne conviennent pas les traits du savant, du pasteur ou prédicateur, de l'écrivain ; un personnage qu'on aurait tort cependant de ranger dans le peuple des humbles parce qu'il n'appartenait pas aux élites de la culture dominante. Dans une vue panoramique, le rôle d'acteur de premier plan revenait cependant plutôt à l'éditeur, notamment parce que dans ce secteur de la librairie, la réimpression était, sinon toujours le gros morceau, du moins le morceau de choix. En explorant, avec une minutie dictée par l'hétérogénéité des renseignements, les diverses traces des activités et des réussites éditoriales, il fallait éviter de surestimer le poids, au sein de l'économie générale du commerce du livre, d'un genre mineur. Mais cette minutie a éclairé avec de bonnes précisions des problèmes comme les partages des droits, les manipulations et recompositions des textes, les usages de la distribution des livres au public. La connaissance des manuels ne prétend pas donner une image de la librairie dans toute son étendue. A l'inverse, en rapportant leur histoire à leur insertion dans la dynamique du livre et de ses fonctions sociales, on rend plus compréhensible à la fois la transmission et la nature des pratiques et des savoirs constitutifs de l'art de la marchandise : comme une nappe se répandant lentement sur le terrain, entretenue par la reproduction répétitive plus que par des jaillissements créateurs.

Pierre JEANNIN.
C.R.H.-E.H.E.S.S., Paris.